

Robes cocktails
Manteaux de fourrure
Moutons retournés
chez

**MARET-
VISENTINI**

Fully - Tél. (026) 5 34 40
P 4607 S

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN



**alfa
romeo**

Essayez-les !

Vente - Service

GARAGE VALAISAN

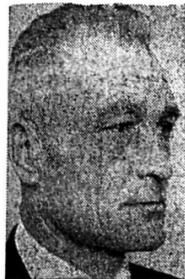
Kaspar Frères, SION

Tél. (027) 2 12 71

P 2849 S

ÉDITORIAL

La commune



par G. RUDAZ

A PART les recours déposés dans six communes et sur lesquels le Conseil d'Etat devra se prononcer après enquête, les élections communales valaisannes sont terminées. Les électeurs, comme toujours, se sont présentés nombreux aux urnes, la participation dépassant souvent le 90%, surtout dans les bureaux de vote ruraux. C'est là une constatation de ces scrutins indiquant que la politique communale, qu'elle se rapporte aux affaires proprement dites ou aux personnes susceptibles de les prendre en mains, continue à intéresser au premier rang le corps électoral. Regrettons, en passant, que cet intérêt ne se maintienne pas aussi vif, les élections passées.

La commune est aussi ces temps, à d'autres titres, l'objet d'une attention toute particulière de la part du Parlement cantonal. En effet, lors de la session de novembre, le groupe radical du Grand Conseil a déposé le postulat que voici : « Se fondant sur les dispositions de l'article 26 de la Constitution cantonale, le groupe radical prie le Conseil d'Etat de présenter, à bref délai, à la Haute Assemblée, un rapport sur l'ensemble de possibilités de concentration des communes, en s'inspirant des conclusions des études entreprises sur la délimitation régionale du canton pour la concentration des offices d'état civil, la planification hospitalière en voie de réalisation et l'aménagement du territoire. »

Les arguments en faveur de la concentration de communes sont généralement connus. Ils ont prévalu dans les cas de Martigny et de Sion-Bramois.

L'intérêt du postulat radical dépasse ce rappel des avantages de fusions à réaliser ici ou là. En parlant de délimitation régionale du canton, il projette dans l'avenir l'idée de cette organisation qui va faire de la région, ou plus exactement de l'unité économique et sociale, un élément important de la structure du Valais moderne. La concentration des offices d'état civil ou des postes de gendarmerie ainsi que les études de la planification hospitalière démontrent, à cet égard, que le Valais est capable de s'adapter rapidement aux données actuelles de ses problèmes administratifs. Il ne devrait donc rencontrer aucune difficulté majeure pour se donner, à partir du rapport demandé par le groupe radical, une base de départ solide à cette organisation de demain.

ON a vu, samedi à Vouvry, où quatre communes inaugureront ensemble le premier coup de pioche d'un centre scolaire, ce que peut une collaboration intercommunale bien comprise. On verra demain, à Champéry, où la jonction du complexe touristique Suisse-France est devenue réalité, qu'aucune frontière ne peut arrêter la volonté de progresser par la coopération.

Ici, l'esprit devance la lettre, alors même que ces notions de région, d'unité ou de zone peuvent apparaître à certains trop techniques ou trop écartées de cette échelle humaine à laquelle doit se mesurer toute œuvre durable. Craintes fondées, s'il s'agissait de diminuer encore l'autonomie communale au profit d'institutions nouvelles, anonymes et éloignées des problèmes locaux. Or, c'est tout au contraire le renforcement de cette autonomie qui est recherché, par l'octroi à nos cellules politiques de base de moyens accrus leur permettant de l'exercer réellement. C'est pourquoi nous ne suivons pas ceux qui, en faveur de la fusion des communes, ne se réfèrent qu'au nombre des citoyens. L'existence d'une petite commune peut se justifier pleinement, si elle forme l'unité idéale, tout comme la réunion de plusieurs autres, bien plus

Perspectives

LE PARI EUROPÉEN

par Me Victor DUPUIS

M. Louis Armand, en collaboration avec M. Michel Drancourt, directeur de la revue « Entreprise » vient de publier un livre d'une substance très vigoureuse intitulé « Le Pari européen ».

Cet ouvrage est peut-être une certaine réponse au livre qui a connu un succès étonnant de Jean-Jacques Servan-Schreiber et qui s'appelait « Le Défi américain ».

Il s'inscrit dans la lignée du fameux ouvrage, publié il y a quelques années « Plaidoyer pour l'avenir » dans lequel, déjà, M. Louis Armand émettait des considérations appelées prospectives en tenant compte des résultats prodigieux de la technique et annonçait la civilisation planétaire.

L'âge planétaire

Il y a encore pas mal de gens dont la conception n'a pas dépassé le stade de Clochemerle et qui ne pensent pas que les institutions politiques et économiques en sont encore restées au stade de la brouette alors qu'elles doivent suivre le mouvement et s'installer dans l'âge atomique moderne.

Même l'Europe, considérée cependant par quelques esprits timorés comme une dangereuse utopie, est considérée à son tour par M. Louis Armand comme nettement dépassée précisément en raison des bonds prodigieux de la technique moderne.

Qu'il s'agisse des échanges commerciaux, des voyages ou des attaques à la bombe atomique il faut aujourd'hui raisonner dans le cadre de la planète.

Il faut construire l'Europe

Mais il n'en reste pas moins que tout en souhaitant une civilisation à l'échelle planétaire, il est nécessaire de substituer au fameux « Il faut détruire Carthage » des Anciens un autre axiome plus pacifique qui peut se résumer en ces mots : « Il faut construire l'Europe ».

Car l'Europe n'est plus l'Europe mais seulement un morceau du monde. Elle est obligée, pour garder une personnalité, de tenir compte de la réalité mondiale et de déterminer ensuite la place qui peut être la sienne. Mêlée étroitement aux courants

planétaires elle a, en revanche, la possibilité d'influencer l'évolution de la civilisation mondiale. C'est enfoncer, certes, une porte ouverte de dire : si l'Europe reste désunie elle cessera de compter parmi les créateurs des structures et de civilisation. Or les temps sont mûrs pour organiser la société politique sur une échelle qui dépasse les nations.

Or il est certaines réalités qui ne peuvent pas être sous-estimées. Ainsi Louis Armand estime justement que l'avion est caractéristique de l'ère planétaire et qu'il bouscule nettement la géographie.

De nos jours, beaucoup de touristes voyagent par avion et les notions de distance et de frontières apparaissent comme des conceptions médiévales. On ne peut nier, d'autre part, la formidable poussée du tourisme dans le rapprochement des peuples et des diverses mentalités. Regardez la jeunesse actuelle qui voyage sans cesse davantage et toujours plus loin. Le Japon, par exemple, voire la Russie, qui passaient autrefois pour des pays inaccessibles sont fréquemment l'objet de la visite des touristes occidentaux alors qu'autrefois ces projets de voyages apparaissaient impensables à nos ancêtres bien-aimés...

Le Pari européen : pari pascalien

On connaît le thème du célèbre pari de Pascal : Dieu est ou n'est pas. La question

dépasse notre raison, la probabilité est la même dans le sens affirmatif et dans le sens négatif. Parions « croix ou pile ». D'un côté c'est le fini à hasarder, car une vie, si heureuse qu'elle soit, est limitée ; de l'autre c'est l'infini à gagner. Nous risquons à chances égales quelques années contre l'éternité. C'est donc pour l'existence de Dieu qu'il faut parier (V. Pensées - Sect III).

Louis Armand, en guise de conclusion, reprend cette idée pascalienne pour l'Europe car écrit-il : « Effectivement comme toutes les grandes batailles celle de l'Europe et de l'avenir est un pari. Un pari à la manière de celui de Pascal, c'est-à-dire qu'en l'engageant on a tout à gagner et rien à perdre. »

En résumé, ou l'Europe s'engage dans la voie du fédéralisme européen et c'est la voie ouverte vers les grandes réalisations de demain avec la direction éventuelle du monde, du moins sur le plan de l'esprit, voire des affaires et de l'économie, ou, au contraire, l'Europe préfère les sentiers battus du conformisme actuel, nettement dépassé par la technique, et ce sera tout simplement la stagnation et l'immobilisme dangereux et mortels.

Conclusion

« Car un fait est certain : la poussée de la technique impose l'adaptation des structures. Si celle-ci n'intervient pas, c'est le sort même de notre civilisation qui sera mis en jeu. Il faut parer à cette éventualité en faisant le pari que nous proposons, c'est-à-dire en prenant un risque, mais beaucoup moins important que celui qu'on encourrait en refusant de rien risquer. »

Telles sont, dans les grandes lignes, les idées maîtresses de cet ouvrage capital qui fait sensation actuellement.

Victor DUPUIS.

Sourions...

Publicité quand tu nous sers!!

La publicité, y a que ça ! On a déjà beaucoup parlé ou écrit à son sujet. Elle guide aujourd'hui tous nos choix sans pour autant les faciliter, au contraire. Elle conditionne tous nos achats.

Partie intégrante de nos structures économiques, elle en est un rouage des plus importants, ainsi qu'on l'a déjà relevé. On lui a également reproché de vanter les produits de consommation, ne les présentant que sous un jour favorable, retenant leurs qualités, « oubliant » leurs défauts.

Son rôle : adapter la demande à l'offre dans le but de grossir le chiffre d'affaires de telle chaîne de production ou d'un quelconque revendeur et ce, par n'importe quel moyen et pas les moins originaux.

La preuve : n'a-t-on pas vu récemment une sorte de cosmonaute faire irruption dans quelques magasins d'alimentation de la place de Sion ! Erreur de calculs de la NASA quant à l'amerrissage, en réalité atterrissage ; d'un de leurs « cobayes » ? Certes non. Tout simplement un agent de publicité dont le déguisement, quant à sa couleur, s'identifiait à l'emballage du produit dont il distribuait force échantillons à une galante clientèle qui apprécia, à juste titre, l'éclat de sa tenue vestimentaire si l'on sait que ce « représentant de l'es-

pace » était délégué par une maison fabricante de poudre à lessive.

Pour tout moyen de locomotion, un hélicoptère, rien que ça ! La firme en question ne disposait certainement pas des fonds propres à l'acquisition d'une capsule mais ça viendra. Nous sommes loin d'avoir tout vu dans ce domaine.

On ne recule devant aucun moyen, disais-je, et pas les moins onéreux.

Nous vivons à une époque et dans un monde où tout est publicité et là, ce n'est pas Jacques Dutronc qui me contredira. La réclame envahit nos journaux, elle entrecoupe nos émissions de TV à des heures on ne peut plus propices, elle ne « sévit » (pour utiliser un terme cher à un confrère) pas encore sur les ondes radio-phoniques.

Remarquons qu'elle sert deux maîtres à la fois puisqu'elle assure la survie de ces moyens d'informations et de distractions dont le public ne saurait nier leur bienvenue tant il est vrai qu'ils font partie de ces commodités dont on a également dit que la publicité, elle-même, met à notre portée. C'est un cercle vicieux...

La publicité sert à beaucoup de choses et à beaucoup de monde. Disons que si elle sert pratiquement à tout, tout sert à la publicité. Tenez, par exemple, ce journal devenu quotidien, de par son titre, sert de référence au « Nouvelliste » à tel point que le lecteur peut être rendu perplexé.

A propos de perplexité et d'embarras, il convient de ne point trop s'alarmer car nous pourrions connaître pire. Songeons un instant aux difficultés de choix auxquelles devraient faire face nos compagnes si nous autres, à l'instar de Dutronc justement, prenions la liberté de faire notre propre publicité. Rappelez-vous :

Je suis le modèle géant,
Qui est garanti pour longtemps,
Qui ne s'use que si l'on s'en sert,
Instantané comme le laser.

Un peu plus loin :

J'ai du velours sur l'estomac,
Une peau nette comme le satin,
Je suis le modèle grand-format,
Venez donc voir mon magasin !
Chez moi le Parking est tout près.

Et enfin :

Pour longtemps je vous garantis
L'extrême douceur de mes mains...

Nous n'en dirons pas plus, lui non plus d'ailleurs.

OBSERVATOR.

Noblesse oblige

Sacs en cuir et gants assortis enrichissent le charme de votre personnalité grâce à la compétence de votre spécialiste



MAROQUINERIE
Ballotton
Rue du Rhône SION (027) 21106
P 7403 S

Un intestin paresseux...

est souvent la cause de troubles secondaires. Remettez-le à l'ordre avec une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous rendra rapidement votre entrain habituel.

Toutes pharm. & drog. à Fr. 2,40 la bte.

DRAGÉE FRANKLIN



Confédéré - 20 ans

(CÔTÉ FILLES)

Chère Marianne Avril,

A lire aujourd'hui la lettre de Nicole Chevrier parue à la suite de votre billet, il m'apparaît clairement que vous avez lancé, en parlant du droit de vote féminin, une idée quelque peu utopique.

Mes convictions me semblent en accord avec les vôtres, (en pleine époque de contestation, il faut être fou...) puisque j'avais aussi, en son temps, effectué une petite enquête auprès des « dames » de mon âge. (J'en risais).

Veulent-elles vivre conscientes de leurs droits et avantages ? Commentons par les questions sociales, me dis-je, pensant marquer un point. Des clous. Pas besoin. Chez nous, on paye des cloches pour les églises, pas des assistantes sociales. (Communiste, hein ?) Des crèches, des écoles maternelles ? Oh ! scandale. Pour qui ? Car il est une fois pour toute établi que les familles nombreuses sont le seul appanage des gens-aisés-à-bonne-à-tout-faire. Les autres femmes n'ont pas besoin d'aller chez le coiffeur. Point.

(...une maille à l'endroit, une maille à l'envers et je vous donnerai la recette de la soupe aux cornichons...)

Politique ? Peuh ! (voir « la Nana » chapitre 1er, paragraphe 5). Point. Un ami m'a même confié dans le creux de l'oreille qu'en vote secret dix épouses de fervents « pros » avaient, après un long plaidoyer de leurs maris, refusé par dix non leur droit à la parole. (Pour des femmes, chapeau...) Je ne puis donc approuver Nicole Chevrier, car il me serait insupportable d'être délaissée, même en politique. L'attente nous fait reculer et perdre la face. Fourbissons donc notre arme et prouvons à ces messieurs, par notre douce présence et nos fermes paroles, que nos idées sont aussi claires et bien ordonnées que les leurs. Elargissons notre fonction de femme valaisanne. Nous n'avons rien à attendre d'eux mais devons-nous glisser (tous les moyens sont bons) dans leur existence, jusqu'au jour où notre présence sera naturelle aussi bien en politique qu'au travail. Les réunions politiques ne nous sont pas fermées et il existe, pour qui veut s'instruire, des livres et des journaux. Serions-nous femmes si nous ne réussissions pas par ce moyen ?

Cela est dit sans oublier que nous avons affaire à des têtes de Valaisans. Mais, au fait, nos têtes à nous...
MI-AOUT.

Nouveaux réémetteurs TV et OUC en Haut-Valais

Le réseau des émetteurs de télévision formant la première chaîne s'étend toujours plus dans les régions isolées de notre pays. C'est ainsi que l'entreprise des PTT a établi, non sans difficultés, quatre stations élevées qui permettent désormais la réception du programme alémanique au-delà du Simplon.

Ce sont les réémetteurs de Goppisbergalp (canal 7), du col du Simplon (canal 12), de Simplon-Village (canal 10) et de Gondo (canal 5) entrés successivement en service ces dernières semaines. Ces nouvelles stations desservent Simplon-Village, Gstein-Gabi et Gondo. L'installation de Goppisbergalp couvre aussi quelques lacs dans la région de Brigue. Les installations du col et du village du Simplon, ainsi que celle de Gondo sont d'un type nouveau : une cabine en matière plastique, suspendue au pylône, abrite les appareils. Construit en série, ce genre de station permettra de rationaliser et d'accélérer l'achèvement du réseau suisse de la télévision.

Parallèlement, les PTT installent les derniers maillons du réseau de radio-diffusion à ondes ultra-courtes (OUC). C'est ainsi qu'à partir du 17 décembre la station de Riffelalp, au-dessus de Zermatt (en service depuis juin dernier pour les besoins de la télévision), diffusera les deux programmes suisses alémaniques de radio à l'intention de la vallée de Zermatt (le premier sur la fréquence de 94,5 MHz, le second sur celle de 97,8 MHz).

programmes de la télévision

SUISSE

- 9.15 Télévision scolaire
L'orchestre symphonique
Une émission de la Radio-Télévision belge
- 10.15 Télévision scolaire
Deuxième diffusion
- 17.00 Le 5 à 6 des jeunes
— Les Aventures du Baron de Montfalcon. Un conte imaginé et interprété par Bernard Haller
— Le tour du monde en cinq continents. Un jeu géographique réalisé avec des équipes de jeunes de Fribourg et de Delémont
Aujourd'hui : l'Océanie
— Les Cadets de la Forêt
Aujourd'hui : La Nuit de Noël du Vieux Macleod
- 18.30 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 18.35 Affaires publiques
La revue des problèmes politiques, sociaux, économiques et d'intérêt général, en Suisse et dans les cantons romands
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits : une dernière histoire avant de s'endormir
- 19.05 L'Homme du « Picardie »
Feuilleton 12e épisode
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Carrefour
Destins à la carte par Christián De-faye
- 20.25 Tempo di Roma
Un film interprété par Charles Aznavour, Arletty, Gregor von Rezzori, Marisa Merlini et Serena Vergano
Adaptation et dialogues de Denys de la Patellière et Pascal Jardin, d'après le roman d'Alexis Curvers
Réalisation de Denys de la Patellière
- 21.50 Divertimento
op. 86, pour petit orchestre, de Richard Strauss, d'après des pièces pour clavecin, de François Couperin le Grand.
Soliste : Ingrid Heller, clavecin
Orchestre symphonique de Bamberg, sous la direction d'Heinz Wallberg
- 22.25 Bilan de la session des Chambres fédérales
Un débat avec la participation de journalistes et personnalités parlementaires
- 22.55 Téléjournal

FRANCE

- Première chaîne
- 9.40 Télévision scolaire
- 12.30 Midi-magazine
Une émission de Georges Folgoas
- 13.00 Télé-midi
- 14.03 Télévision scolaire
- 16.00 Télévision scolaire
- 18.20 Flash-actualités
- 18.22 Nous préparons « jeudi »
- 18.30 Jeu : Teuf teuf
Jeu
- 18.45 L'amour de l'art
Une chronique filmée d'Adam Saulnier
- 19.15 La maison de Toutou
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 L'Homme du « Picardie »
Feuilleton
- 19.55 Annonces et météo
- 20.00 Télé-soir
- 20.30 Super-palmarès de l'espoir
Gala au profit de la Ligue contre le cancer
Une émission de Guy Lux
- 24.00 Télé-nuit
- Deuxième chaîne
- 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.40 Télé-soir couleurs
- 19.55 Télé-sports
- 20.00 Les animaux du monde
Les rapaces nocturnes. Une émission de François de la Grange
- 20.30 De Mayerling à Sarajevo
Un film de Max Ophuls
(Ce film fait partie de l'émission d'Armand Jammot : Les dossiers de l'écran)
- 22.10 Débat
Avec la participation de : Mme Marcelle Maurette, historienne et scénariste du film — Victor-Louis Tapié, de l'Institut — Friedrich Engel-Ganosy, professeur d'histoire à l'Université de Vienne — Léo Berger, journaliste autrichien

PILOTE TEMPÊTE



Maintenant les malheureux Voraks se trouvaient entre deux feux ! Leur gaieté, leur optimisme avaient du même coup disparus. Derrière, les Tourguizes, devant, les Tourguizes, et de chaque côté, les pentes abruptes du ravin ; impossible de s'échapper de cette souricière. Xana, qui jusqu'à présent avait conduit le traineau d'une manière parfaite, voulut freiner, mais Seth Besh eut une inspiration soudaine et s'écria : « Avance, avance ! Passe au travers ! C'est notre seule chance ! » Et il pouvait bien

avoir raison. De plus, avec le peu qu'ils avaient vu des Tourguizes et les histoires terribles entendues dans leur enfance, ils comprirent que tout valait mieux que de tomber aux mains de ce peuple sauvage du désert. Voilà pourquoi Xana réagit instantanément et lança le petit appareil comme une trombe au beau milieu des Tourguizes. Le résultat fut étonnant. Les hurcas n'attendirent pas les ordres de leurs maîtres, mais sautèrent de côté, épouvantés !

Les Mystères de Paris

feuilleton EUGÈNE SUE

Adaptation de Jacques Marcineau

43

Agence parisienne de distribution

Rodolphe sortit. Il rentra rue Blomet, remettant au lendemain sa visite au notaire Ferrand. Le soir même il devait se rendre à un grand bal à l'ambassade.

Sarah Sexton, veuve du comte Mac Grégor, fille d'un baronnet écossais, était âgée de trente-sept à trente-huit ans. Orpheline à dix-sept ans, Sarah avait quitté l'Écosse avec son frère Tom Sexton de Halsbury. C'était une beauté accomplie. Les absurdes prédictions de sa nourrice, vieille Écossaise, avaient exalté les deux vices de Sarah : l'orgueil et l'ambition, en lui promettant qu'elle deviendrait l'épouse d'un souverain. Tom, aussi superstitieux que sa sœur, l'encourageait dans ses folles espérances ; et il avait décidé de consacrer sa vie à la réalisation d'un rêve aussi insensé qu'éblouissant.

Au moment de quitter l'Écosse, en 1819, Tom Seyton dressa un tableau par rang d'âge de tous les rois et altesse de l'Europe à marier, en s'aidant de l'almanach de Gotha. Si l'ambition du frère et de la sœur étaient absurdes, du moins excluait-elle le recours à tout moyen honteux. Tom devait aider Sarah à ourdir la trame où elle espérait engluier une tête couronnée quelconque. Tom devait être de moitié dans les ruses, les intrigues, mais il aurait tué sa sœur plutôt que de la voir devenir la maîtresse d'un prince.

L'inventaire matrimonial de Tom et de Sarah fut satisfaisant. L'Allemagne surtout fournissait un contingent nombreux de jeunes souverains présomptifs. Sarah était protestante. Tom n'ignorait pas la facilité du mariage allemand dit de la main gauche, mariage d'ailleurs légitime auquel il se serait résigné pour sa sœur à la dernière extrémité.

Sarah joignait à une merveilleuse beauté de rares talents et une puissance de séduction d'autant plus dangereuse qu'elle avait une âme sèche et dure, un esprit adroit et méchant, une dissimulation profonde, un caractère opiniâtre et entier, sous les apparences d'une nature généreuse, ardente et passionnée.

Le physique de Sarah était aussi perfide que son moral. Ses grands yeux noirs, étincelants et langoureux sous des sourcils d'ébène, étaient capables de feindre la volupté, et pourtant les brûlantes aspirations de l'amour ne devaient jamais faire battre son sein glacé. Aucune surprise du cœur ou des sens ne venait déranger les impitoyables calculs de cette femme egoïste.

En arrivant sur le continent, Sarah ne voulut pas commencer ses entreprises avant d'avoir fait un séjour à Paris, où elle désirait polir son éducation dans le commerce d'une société élégante. Elle fut introduite dans le plus grand monde grâce au marquis d'Harville, qui avait connu en Angleterre le père de Tom et de Sarah. Les personnes froides s'assimilent avec promptitude les manières les plus opposées à leur caractère. Chez elles tout est surface. Dès qu'on les devine, elles sont perdues. L'espèce d'instinct de conservation dont elles sont douées les rend éminemment propres au déguisement moral. Elles

se griment avec la prestesse d'un comédien consommé. Après dix mois de séjour à Paris, Sarah aurait pu lutter avec la Parisienne la mieux douée pour la grâce piquante de son esprit, le charme de sa gaité, l'ingénuité, la naïveté provocante de son regard à la fois chaste et passionné.

Tom partit alors avec Sarah pour l'Allemagne et le premier pays qui se trouva sur l'itinéraire du frère et de la sœur se trouva être le grand-duché de Gerolstein dont il est question en ces termes dans l'almanach de Gotha pour l'année 1819 : « GEROLSTEIN. - Grand-Duc : MAXIMILIEN RODOLPHE, né le 10 décembre 1764. Succéda à son père CHARLES FREDERIK-RODOLPHE, le 21 avril 1785. »

Tom avait inscrit en premier lieu sur sa liste les plus jeunes des princes, pensant que l'extrême jeunesse est plus facile à séduire que l'âge mûr. En outre, le vieux marquis d'Harville avait recommandé Tom et Sarah au grand-duc régnant. L'héritier présomptif du grand-duché de Gerolstein était Gustave-Rodolphe, âgé d'à peine dix-huit ans lorsque Tom et Sarah furent présentés à son père.

L'arrivée de la jeune Écossaise fut un événement dans cette petite cour allemande calme, simple, sérieuse et pour ainsi dire patriarcale. Le grand-duc gouvernait ses États avec une fermeté sage et une bonté paternelle. Grâce à la recommandation du marquis d'Harville, Tom et Sarah Seyton furent accueillis à la cour de Gerolstein avec une distinction particulière.

Quinze jours après son arrivée, Sarah avait deviné le caractère loyal et ouvert du grand-duc. Avant de séduire le fils, elle avait sagement voulu s'assurer des dispositions du père. Celui-ci paraissait aimer si follement son fils Rodolphe que Sarah le crut d'abord capable de consentir à une mésalliance, mais bientôt elle dut se convaincre que ce père si tendre jamais ne se départirait de certaines idées sur les devoirs des princes. De sa part, ce n'était pas orgueil, c'était dignité.

Devant cet obstacle insurmontable en apparence, Sarah fut sur le point de renoncer à son projet, mais Rodolphe était très jeune, on vantait sa douceur, sa bonté, son caractère timide et rêveur et, croyant le jeune prince faible et irrésolu, elle persista dans ses espérances.

Sa conduite et celle de son frère furent un chef-d'œuvre d'habileté. La jeune fille sut se concilier tout le monde. Elle fit oublier sa beauté par sa modestie. Elle devint l'idole, non seulement du grand-duc, mais de sa mère la grande-duchesse Judith douairière qui, malgré ou à cause de ses quatre-vingt-dix ans, aimait tout ce qui était jeune et charmant.

Tom et Sarah annoncèrent plusieurs fois leur départ. Pour s'attacher le frère et la sœur, le grand-duc offrit à Tom l'emploi vacant de premier écuyer, et supplia Sarah de ne pas quitter la douairière Judith qui ne pouvait plus se passer d'elle. Tom et Sarah s'établirent à Gerolstein où ils étaient arrivés deux mois plus tôt. Excellente musicienne, Sarah fascina la vieille princesse par le remarquable talent

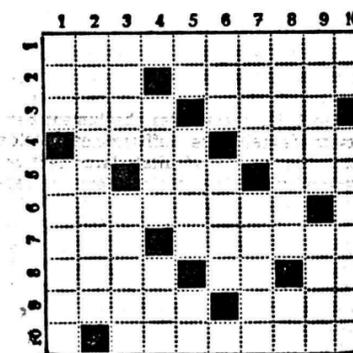
avec lequel elle chantait les airs des vieux maîtres.

Tom sut se rendre très utile dans l'emploi que le grand-duc lui avait confié. L'Écossais connaissait bien les chevaux et en peu de temps transforma le service des écuries, désorganisé par la routine et la négligence.

Le frère et la sœur furent choyés dans cette cour.

Le couple se trouvait établi à la cour de Gerolstein sans qu'il ait été question de Rodolphe, parti quelques jours après l'arrivée de Sarah pour une inspection de troupes avec un aide de camp, le fidèle Murph.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1. Marchand de moutons. — 2. Bourbon, a changé de nom. Qui est accompli. — 3. Saint qui fut évêque de Noyon. Le second est le plus court. — 4. Animal arboricole Ancien nom de la choréide. — 5. Préfixe. S'oppose à la force. L'envers du précédent. — 6. Préparer soigneusement une affaire. — 7. Ses récits sont plaisants. Grand amaigrissement. — 8. Portent la livre. Préfixe. Eau courante. — 9. Maladie du seigle. Table rouge de sang. — 10. Forme de saillie du coude.

VERTICALEMENT

- 1. Pays de la clairette. Métaphores. — 2. Eclairer l'esprit. — 3. On lui doit de belles lettres. D'une couleur orange. — 4. Type de sclérotat. Partie d'une croûte. — 5. Préposition. Accueille tous les vœux. Pronom. — 6. Celui que nous portons est toujours propre. Assembla bout à bout. — 7. Dieu suprême. Niche sur les côtes scandinaves. — 8. Tout le monde. Possessif. — 9. Produire une perturbation dans la texture des organes. Vaste plateau. — 10. Sert à tirer. Casse près de l'ouverture

Solution de mardi

- Horizontalement : 1. Magicienne. — 2. Amiral. Oil. — 3. Anis. Otée. — 4. Gr. Selle. — 5. Ors. Saisit. — 6. Teuf. Me. Or. — 7. Alberoni. — 8. An. Ail. Pis. — 9. Lois. Litée. — 10. Verhaeren.
- Verticalement : 1. Ma. Göta. Alv. — 2. Amarre. Noé. — 3. Gin. Sua. Ir. — 4. Iris. Flash. — 5. Cases. Bi. — 6. Il. Lammelle. — 7. Olier. Ir. — 8. Notes. Opte. — 9. Nie. Ionien. — 10. Electrise.

programmes de la radio

Mercredi 18 décembre 1968

Premier programme

- 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.
- 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 Le feuilleton : Astérix et Cléopâtre. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures avec : Mémoires de Sarah Bernhardt. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants ! 19.40 Disc-O-Matic. 20.00 Magazine 68. 20.20 Ce soir, nous écouterons... 20.30 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Ernest Ansermet, solistes : J. Reti, ténor, Andras Farago, basse-baryton, le Chœur Pro Arte de Lausanne et le Chœur de la Radio suisse romande. 22.30 Informations. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-derrière. 23.30 Hymne national.

Second programme

- 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heu-

res de la vie du monde. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Au pays du blues et du gospel. 21.30 Sport et musique.

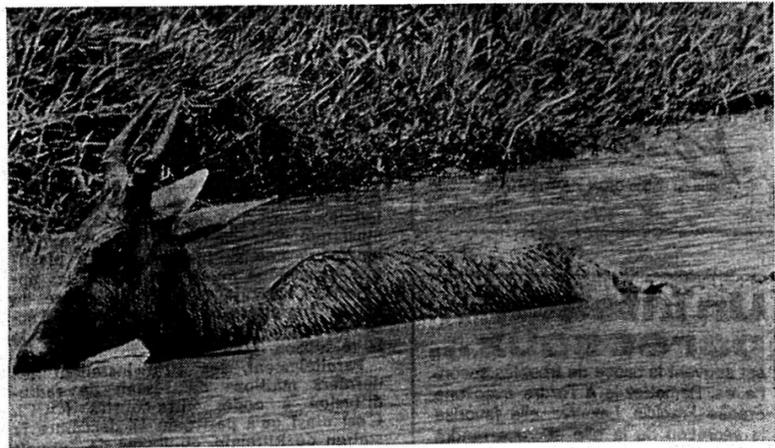
Beromunster

- Informations-flash à 15.00, 16.00, 23.25.
- 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radio-scolaire. 15.05 Mélodies populaires. 16.05 Pour les jeunes. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Météo. Inf. Actualités. 18.15 Radio-Jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Emission en romanche. 20.15 Pièce en dialecte. 21.15 Chansons patriotiques. 21.25 Musique populaire tchèque. 21.45 Divertissement populaire. 22.15 Inf. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.25 Black Beat.

Jeudi 19 décembre 1968

Premier programme

- 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.
- 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.14 Horloge parlante. 7.15 Miroir-première. 7.25 Le bonjour de Colette Jean. 9.05 La clé des champs. 11.05 Crescendo. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 10, 20, 50, 100.



Un « Kongoni » buvait paisiblement de l'eau au Parc national de Nairobi, au Kenya. Tout était tranquille. Puis le museau d'un crocodile surgit à la surface de l'eau... et trappa. Le Kongoni tenta de se défendre. Mais le crocodile, beaucoup plus habile dans l'eau que son adversaire, eut le dessus. Voici le pauvre Kongoni, déjà gravement atteint, le museau dans l'eau. Derrière lui le crocodile qui l'attaquera une dernière fois et le Kongoni disparaîtra lentement dans l'eau.



CHRONIQUE SUISSE

Que veut le Jura ?

par René BOVEY

La stupide bravade d'une poignée de membres du groupe « Bélier » attire une fois de plus l'attention sur le malaise jurassien. Il est clair que cette provocation ne sert en rien la cause séparatiste, qu'elle la dessert plutôt et qu'elle irrite même les esprits convaincus que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des Jura, et qu'il faudrait en finir. Ce qui ne veut pas dire en découdre.

La querelle ne porte pas tant, pour l'instant, sur le fond que sur les méthodes. Persuadés de l'excellence de leur cause, certains séparatistes ne reculent pas devant la violence pour la faire triompher, et un procès qui va s'ouvrir bientôt le rappellera. Les dirigeants du mouvement de sécession ne se sont jamais désolidarisés clairement des violents. S'ils condamnent leurs actes ce n'est que du bout des lèvres et le conseil national qui a rappelé au moment des incidents à l'Assemblée fédérale que les semeurs de vent récoltent la tempête avait raison.

La grande majorité du peuple suisse pense maintenant que l'affaire jurassienne est une affaire nationale, et non plus régionale. Mais il voudrait être au clair sur les données exactes du problème et connaître les avis de tous les intéressés, partisans du « statu quo » et tenants de la séparation. Or, dans les circonstances actuelles, les passions étant déchaînées, il est difficile de se faire une idée objective de la situation. Comme au temps de l'affaire Dreyfus, la division a gagné jusqu'aux familles, la menace ouverte ou voilée sévit, des pressions s'exercent dans un sens ou dans l'autre sur les individus. Bref, il est impossible de dire qui est qui, et qui fait quoi. Dans ces conditions, une consultation populaire même au bulletin secret, n'établirait pas avec une clarté convaincante la véritable volonté populaire.

Y AURAIT-IL pourtant un moyen de la déceler ? M. Michel Jaccard, directeur de la « Nouvelle Revue de Lausanne », a suggéré à deux reprises déjà le recours au sondage d'opinion selon des méthodes scientifiques éprouvées. L'opération serait confiée à des spécialistes absolument neutres et devrait être suffisamment étalée pour aboutir à des résultats largement représentatifs. L'idée mérite d'être sérieusement retenue et mise en pratique. Les frais de l'enquête pourraient être supportés par la Confédération, puisqu'aussi bien elle devra intervenir un jour ou l'autre. N'intervient-elle pas déjà par la bande par le truchement de la Commission des quatre sages ?

De plus, cette enquête devrait s'étendre, à notre avis, à l'« Ancien Canton », qui devra de toute façon se prononcer si la question de la séparation est posée. Il est sans doute téméraire de vouloir préjuger du résultat d'une telle enquête. Mais il ne serait pourtant pas étonnant qu'on découvre une majorité favorable au « statu quo » dans le Jura même et une autre majorité acquise à la séparation dans l'« Ancien Canton ». Par lassitude.

C'est le mot qui paraît s'imposer, et c'est peut-être le résultat que voulaient obtenir les fanatiques de la séparation. Mais rien ne serait alors résolu. L'agitation pourrait se poursuivre et la situation demeurerait troublée. Et les agitateurs de profession se frotteraient les mains, fort satisfaits de leur machiavélisme. Mais l'opinion publique suisse saurait mieux à quoi s'en tenir.

René BOVEY.

gastronomie

Bellevue-Chèvres
on y va - on y revient

CUISINE RÉPUTÉE
MENUS DE FÊTES

RELAI GASTRONOMIQUE

Buffet de la Gare

GLAND

Près de la sortie autoroute - NOMBREUSES SPÉCIALITÉS

quelques Fermé le mercredi Noces

A MERMOD Tél (022) 64 10 07
chef de cuisine

LETTRÉ DE PARIS

France-Algérie : une coopération menacée

par L.-A. ZBINDEN

« Les avantages consentis à la France dans le domaine pétrolier n'ont plus de raison d'être car la coopération ne peut se faire à sens unique. »

Ainsi s'exprimait récemment l'agence officielle « Algérie Presse Service ». C'était la conclusion d'un commentaire de trois mille mots, autorisé et supervisé par le gouvernement Boumedienne sur l'état actuel des relations entre la France et l'Algérie en matière de pétrole.

Ces relations sont fondées sur un accord qui remonte à juillet 1965 et qui devait être révisé l'an prochain. Les autorités algériennes n'ont pas attendu cette échéance. Déjà, à plusieurs reprises, elles avaient critiqué sa mise en œuvre, estimant que la France interprétait cet accord de manière partielle. La priorité pétrolière que l'Algérie donne à la France pour la prospection et l'exploitation appelle des contre-parties d'assistance et d'investissements que la France n'aurait pas pleinement assumés.

Mais à supposer que ces griefs fussent fondés, rien n'était grave au point que la diplomatie ne pût se saisir de ces litiges et les régler. On a donc été surpris en France de la publication du commentaire de l'agence « Algérie Presse Service » et du ton comminatoire donné à des propos qui équivalent pratiquement à une dénonciation de l'accord existant.

Les Américains prennent pied au Magreb

Les gens avertis, eux, n'ont été qu'à demi surpris. Le nouveau « coup d'Alger » est déterminé par deux événements entre lesquels il se place : un événement commercial constitué par l'accord récent conclu entre le gouvernement algérien et la société américaine « Getty Petroleum and Co » et un événement politique qui est la prochaine visite que M. Michel Debré, ministre français des affaires étrangères doit accomplir à Alger.

Avant que le ministre ne pose le pied sur cette ancienne terre française, lui qui avait juré qu'elle resterait française, le gouvernement Boumedienne a voulu créer un fait nouveau, se donner des armes

contre lui et le contraindre aux concessions.

Il ne pouvait adopter cette attitude qu'en ayant quelque arrière assuré. Cette assurance, c'est l'accord pétrolier avec la compagnie du milliardaire Getty qui prend pied en Afrique du nord à des conditions exceptionnellement favorables à l'Algérie.

Cet accord conclu le 21 octobre dernier entre la Société des pétroles algériens (SOMATRACH) et la firme américaine, prévoit une participation (et donc une part aux bénéfices) de 51 % pour la SOMATRACH et de 49 % pour la « Getty ». En outre, la société américaine s'engage à investir en Algérie 16 millions de dollars (80 millions de francs) en cinq ans.

« Un héritage de l'empire colonial »

Pour l'Algérie, cet accord est une victoire. Il indique, s'il ne la préfigure, une politique de rechange en matière pétrolière. La France, elle, au contraire, a affecté de ne pas s'en émouvoir, de le tenir pour un épisode peu important, inapte en tout cas à remettre en cause les accords franco-algériens. Cela a vexé les Algériens. Il est significatif à cet égard de voir le document de l'« Algérie Presse Service » accuser la presse française de minimiser l'accord passé avec la « Getty », c'est-à-dire, en fait, de dénier l'argument qu'il fournit à Alger pour parler fort.

L'agence algérienne accuse aussi la France de vouloir maintenir l'isolement de l'Algérie vis-à-vis du reste du monde pour y conserver les positions privilégiées qui datent du temps de la colonisation. Pour l'« APS », l'accord de 1965 est un « héritage de l'empire colonial », ce qu'Alger entend liquider.

CHRONIQUE

Réserves de crise : conserver le système mais l'adapter

Les réserves de crise constituent un des piliers de la lutte contre les crises. Cette institution vise à inciter les entreprises privées à renoncer à l'exécution de projets d'investissement en période de surchauffe et à les différer jusqu'au moment où le chômage se manifestera en prévoyant qu'elles bénéficieront de la bonification des impôts prélevés sur les attributions aux réserves si celles-ci sont utilisées conformément aux dispositions légales. Toutefois, une vingtaine d'années se sont écoulées depuis l'élaboration de la législation en la matière, entraînant une modification considérable des conditions et des connaissances dans le domaine économique et conjoncturel. La crise et le chômage, notamment, sur lesquels la conception actuelle met l'accent, se sont révélés un phénomène isolé plutôt improbable. Le régime en vigueur est-il dès lors périmé ? Faut-il, en particulier, renoncer aux réserves de crise ? Le Bulletin d'information du délégué aux questions conjoncturelles, de novembre 1968, dans le cadre d'une très intéressante étude sur l'opportunité d'une révision de notre conception, en matière de lutte contre les crises, répond à cette question.

Certes, les réserves de crises se sont révélées un instrument particulièrement problématique. D'une part, elles ont été impuissantes, au plus fort de la surexpansion, à contribuer à la stabilisation du pouvoir d'achat excédentaire. C'est ainsi que la constitution de réserves a évolué très favorablement durant les dix premières années d'application du système, mais qu'elle est, en revanche, restée stationnaire au cours de la période de surchauffe commencée en 1963. Il faut en effet comprendre que l'expansion est devenue un processus cumulatif qui exige de la part des entreprises des investissements de plus en plus importants. Il y a donc une certaine contradiction entre l'idéal théorique de l'automodération des entreprises en période de surchauffe en tant que contribution à l'équilibre conjoncturel et les nécessités objectives auxquelles ces dernières doivent se plier en matière d'investissement si elles veulent rester compétitives, dans une société industrielle caractérisée par la rapidité du progrès technique et l'intensi-

fication constante de la concurrence. D'autre part, il apparaît maintenant extrêmement douteux que le déblocage des réserves suffise à donner une impulsion aux investissements en période de crise, où les perspectives d'écoulement sont jugées défavorablement. On constate donc que si les réserves de crise constituent un très bel instrument théorique, elles sont en revanche, dans la réalité, quasiment incapables d'influer sur l'évolution conjoncturelle.

Le principe restant toutefois justifié, le délégué aux questions conjoncturelles ne voit pas dans cette inefficacité pratique des réserves de crise une raison suffisante pour y renoncer. A son avis, au contraire, il y a lieu de laisser subsister l'institution, mais tout en la rendant plus souple et plus attrayante. « Nous envisageons une solution selon laquelle l'utilisation des réserves ne supposerait plus l'existence d'un chômage plus ou moins généralisé, mais serait déjà possible dans le cas beaucoup plus vraisemblable où des signes de récession, stade antérieur à une crise proprement dite, se manifesteraient dans l'une ou l'autre branche. » En outre, les réserves devraient pouvoir être utilisées également pour faire face à des difficultés d'origines structurelles, « de façon que les branches et groupes d'entreprises qui en sont les victimes puissent plus facilement se tirer d'affaire et remonter le courant. » Dans cette optique les réserves de crise ne seraient plus uniquement un instrument de la politique conjoncturelle, mais deviendraient aussi un auxiliaire de la politique structurelle et de croissance.

Un tel assouplissement des conditions de libération des réserves aurait vraisemblablement plusieurs avantages. D'une part, il encouragerait de nouveau la constitution, ce qui écarterait le danger de dépérissement qui guette actuellement le système. D'autre part, il dissiperait dans une large mesure les doutes concernant l'efficacité du déblocage des réserves de crise en période de chômage quant à la relance des investissements privés. Enfin, l'affectation de ces réserves à des fins d'ordre structurel accroîtrait la mobilité de notre économie et le degré d'adaptabilité de main-d'œuvre.

La France est encore accusée de ne pas coopérer suffisamment au développement économique de l'Algérie, de se dérober à ses engagements dans le domaine de la recherche et dans celui de l'importation du gaz saharien. Enfin, de se servir de l'accord de 1965 comme d'un instrument politique en forme de « certificat de bonne conduite », pour asseoir ses positions pétrolières en Irak, en Arabie séoudite et en Lybie.

« Si certains organismes français ne conçoivent la coopération que comme un moyen de bâtir un nouvel empire colonial, ce n'est certainement pas sur l'Algérie qu'ils peuvent compter » précise encore l'« APS ».

Le problème du vin

Que penser de ces imputations ? Evitons d'y mêler du sentiment. Ces batailles pétrolières ont la froideur de la dent du tigre (celui qu'on met dans son moteur). Le jeu d'Alger consiste, pour obtenir des avantages français, à confondre un accord limité conclu avec une société privée, et l'accord conclu avec la France, donc avec un Etat. On comprend que la France, dont le pétrole constitue un des fils qui l'attachent à l'Algérie, refuse de s'engager sur ce terrain de marchandage et de chantage.

Getty donne des dollars, la France, elle, donne des marchandises et surtout des hommes à l'Algérie, qui sont nécessaires à son développement. Il serait insensé que cette coopération soit remise en cause, car on ne voit pas avec qui l'Algérie pourrait en jouer une autre.

Si rien ne va plus dans le domaine pétrolier, tout ne va pas pour le mieux dans le domaine viticole. Alger réclame que sa production de vin soit écoulée en France, et à ce sujet, le journal « El Moudjahid » n'hésitait pas à écrire : « Un écoulement sérieux d'une quantité importante de vins algériens en France constitue la substance vivante des futurs rapports entre nos deux pays ».

A de tels propos, où l'on retrouve le ton de la menace, le gouvernement français répond — M. Boulin, ministre de l'agriculture vient encore de le rappeler — qu'il s'en tient au principe de sa politique : importer d'Algérie chaque année un quota de vin calculé sur les insuffisances variables de la production française, ce qui veut dire que lorsque les vignobles français donnent peu, on achète beaucoup, et lorsqu'ils donnent beaucoup, on achète peu.

L'Algérie a passé un accord avec l'URSS pour la prise en charge d'une certaine quantité de vin algérien. En tirera-t-on argument, comme avec l'accord Getty, pour faire un autre chantage ?

En tout cas, la situation des rapports franco-algériens sur le double front du pétrole et du vin est assez grave pour que M. Debré ait ajourné son voyage. Il devait se rendre en Algérie ce mois, il n'est même pas sûr qu'il y aille en janvier.

Et voilà que là-dessus on apprend que Boumedienne, chef d'un gouvernement de la zone franc, n'a pas hésité à changer des francs en dollars, contribuant ainsi à la crise monétaire : « Boumedienne naufrageur du franc ! » titrait « L'Aurore ».

La mesure est comble.

L.-A. Z.

LES CAFÉS TROTTET
LA MAISON DU CAFÉ
— chez votre épicier !

Féminités

MESSAGES DE FÊTES !

Plusieurs lectrices nous demandent quelques formes de conclusion pour les lettres qu'elles doivent écrire à l'occasion des fêtes :

Une jeune fille écrivant à une femme plus âgée enverra ses sentiments respectueux.

Un jeune homme à une femme âgée « veuillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueux sentiments. »

Un homme à une femme : « veuillez agréer, chère Madame, l'hommage de mon profond respect », ou bien : « recevez chère Madame, l'assurance de mon respectueux (ou meilleur) souvenir », ou bien : « trouvez ici, chère amie, mes hommages respectueux ».

Un homme à un homme plus âgé, un chef, un patron : « Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mon

A PRENDRE OU A LAISSER

Aux pieds des médecins

Jusqu'à présent lorsqu'un individu se sentait peu dispos, il se confiait aux mains des médecins.

Faudra-t-il maintenant qu'il reste à leurs pieds, dans une attitude humble et soumise ? On peut le redouter...

Le médecin qui avait un « droit de vie » sur le patient puisqu'il cherchait, par science et par vocation, à le sauver du trépas va-t-il s'arroger, sur le même patient, un droit de mort ?

Eh bien, c'est fait... déjà ! Si des théologiens me font l'honneur de me lire, qu'ils méditent le fait ahurissant que je vais leur soumettre.

Il est bien propre à bouleverser toutes leurs notions de morale — pas d'euthanasie, protection de l'enfant, interdiction de tuer — et j'en passe !

Cette fois il ne s'agit plus du Dr Barnard que certains considèrent comme une « danseuse » et que j'ai assimilé, pour ma part, à un cabotin de l'art médical, mais d'un savant connu pour son intégrité d'honnête homme et son autorité dans le domaine scientifique.

Un pont, quoi ! Il ne lui manquerait, vraiment, que de se laisser photographier avec Sophia Loren, d'assister à une grande première théâtrale ou de donner son nom à un rasoir électrique pour être connu du grand public.

Mais, il ne réclame pas avec d'assez hauts cris la discrétion et la paix pour qu'une armée de reporters lui emboîte le pas !

Un monsieur, par conséquent, qui a droit à la plus haute estime.

Il s'appelle le Dr Colley.

Cherchez plutôt son nom dans les revues médicales que dans les chroniques mondaines et vous constaterez que ses pairs le tiennent pour un maître, sans s'inquiéter de ses qualités photographiques, ni de sa diction.

Son influence est donc considérable.

Et maintenant voici l'« expérience » du Dr Colley, faite aux USA, et qui a sidéré nos étudiants en médecine, dès qu'ils en eurent connaissance.

Excusez-moi de la résumer en langage humain, et non de la transcrire en jargon médical.

Le Dr Colley s'est trouvé en présence d'un enfant de quatre ans qui souffrait de la maladie bleue.

On lui ouvrit le thorax et l'on constata que toute opération se révélait impossible. Il n'avait pas seulement le cœur en mauvais état, mais le poumon.

On ferma... il n'y avait plus qu'à attendre la fin.

Puis on découvrit un enfant de quatre ans complètement idiot, mais vivant, on lui prit le cœur et le poumon, et on les greffa sur le petit malade.

C'est tout.

D'une part on avait mis un terme à une existence anormale, de l'autre, on avait existé de sauver ou, tout au moins, d'accorder un sursis à une existence normale.

Je le répète — et c'est ce que je trouve vertigineux — le Dr Colley n'a pas conscience d'avoir commis une faute, car il n'est pas homme à desservir sa profession par légèreté.

Je laisse à nos théologiens le soin de méditer sur cette « nouvelle morale » que professait déjà un certain M. Hitler, et de nous dire ce qu'ils en pensent...

Quant à moi, je remercie un étudiant lausannois (ce n'est pas de lui que je tiens cette sûre information) de sa lettre d'encouragement :

« Protégés par les lois, m'écrit-il, les médecins négligent très souvent le malade en tant que personne humaine, et escamotent aussi souvent les droits qui lui sont dus en tant que malade. »

« Mon information, ajoute-t-il, est une information qui me fait du bien, car c'est une information engagée, ce qui est exceptionnellement rare, surtout contre les médecins. »

Où, nous ne craignons pas dans un journal de nous « engager », mais cela n'implique pas un engagement inconditionnel.

Je ne suis pas « contre » les médecins, mais contre les méthodes de certains d'entre eux qui me semblent en contradiction complète avec l'éthique médicale.

ANDRÉ MARCEL

profond respect », ou : « l'expression de mes sentiments très respectueux (et dévoués) ».

Un homme à un religieux : « Veuillez croire Monsieur l'Abbé, à mon profond respect ».

Une femme à sa supérieure hiérarchique : « Veuillez accepter, Madame, l'expression de mes sentiments dévoués ».

Une femme à un ami de son mari : « Croyez mon cher Georges, à mon souvenir (bien) amical. »

RIONS UN PEU !

Dialogue entre deux hommes mariés. l'un depuis peu, l'autre depuis longtemps :

— Ma femme, dit le jeune marié, est une vraie fée !

— La mienne aussi, elle me mène à la baquette...

Automobilisme : victoire écossaise dans le marathon Londres-Sidney

Le marathon Londres-Sidney s'est terminé de façon dramatique. Après l'abandon, à 640 kilomètres de l'arrivée du Britannique Roger Clark, qui avait effectué une étonnante remontée après avoir perdu la première place à la suite d'ennuis mécaniques, les leaders de l'épreuve, le Belge Lucien Bianchi et le Français Jean-Claude Ogier (DS 21) ont été victimes d'un grave accident à une vingtaine de kilomètres de Nowran. La DS 21 que pilotait à ce moment Ogier, est entrée en collision avec une mini Morris qui venait de face. Bianchi a été le plus gravement atteint. Les deux pilotes, ainsi que les deux passagers de l'autre voiture, ont été transportés à l'hôpital de Nowran. Cet accident s'est produit à environ 150 kilomètres de l'arrivée.

La victoire est finalement revenue aux Britanniques Cowan-Coyle-Malkin, au volant d'une Hillman-Hunter, devant l'Irlandais Paddy Hopkirk (BMC 1800) et l'Australien Ian Vaughan (Ford Falcon).

Andrew Cowan et Brian Coyle sont beaux-frères, ce qui contribue peut-être à en faire la meilleure équipe écossaise de pilotes de rallye. Ils participent aux grandes épreuves internationales depuis quatre ans et ont figuré au palmarès du rallye de Monte-Carlo l'an dernier et en 1966.

« C'est une merveilleuse nouvelle » a déclaré le père de Cowan, dans sa ferme du Berwickshire. « Son fils, a-t-il révélé, avait au départ l'intention non seulement de gagner si possible le marathon, mais de poursuivre ensuite sa route pour boucler un tour du monde par la Nouvelle-Zélande, le Canada et les Etats-Unis ». Le père de Cowan ne savait toutefois pas si ce projet pourrait désormais être maintenu.

Andrew Cowan, un verre de champagne à la main, a pour sa part qualifié de « fantastique » ce marathon de quelque 25 000 kilomètres, qui a duré 23 jours.

L'état de santé de Bianchi

On a appris mardi que l'état de santé du Belge Lucien Bianchi n'inspirait aucune inquiétude. Il souffre d'entailles au visage et d'une fracture du tibia sans complication. Bianchi pourra quitter l'hôpital dès aujourd'hui, c'est ce qui a été annoncé par téléphone aux responsables de la firme Citroën par son équipier Jean-Claude Ogier.

La version de l'accident, faite par Ogier, qui conduisait au moment de l'accident, est la suivante : « Il était 10 h. 30 locales. Nous nous trouvions à environ 10 miles du contrôle de Nowran, c'est-à-dire à 160 kilomètres de l'arrivée. Le plus difficile était fait. Nous étions en tête du marathon et il ne restait plus que deux étapes. Alors que je conduisais, Lucien Bianchi somnolait à mes côtés. Nous étions gênés par les nombreux piétons et automobilistes qui attendaient le passage des concurrents. Soudain, alors que la « DS » roulait à environ 90-100 — j'étais en troisième position — à la sortie d'une courbe moyenne, je vis une petite voiture de tourisme qui, après avoir zigzagué, fonça littéralement sur nous. Je freinais de toutes mes forces, mais je ne pus éviter la collision avec l'autre voiture qui, elle, n'a absolument pas freiné. Heureusement, nous avions fixé nos ceintures de sécurité et le pire a été évité. Les deux occupants de l'autre voiture qui, eux aussi, avaient des ceintures de sécurité, n'ont été que commotionnés. Je suppose que le conducteur devait ramasser un objet sur le plancher et que c'est la raison pour laquelle il n'a pas freiné ».

Au cours d'une conversation téléphonique qu'il a eu avec la direction londonienne du constructeur britannique Rootes, Andrew Cowan, vainqueur du marathon, a déclaré qu'il était désolé de l'accident survenu à l'équipe belgo-française.

Cowan, après avoir expliqué les difficultés qu'il avait rencontrées pour remonter de la sixième place qu'il occupait à son débarquement en Australie, jusqu'à sa victoire inespérée, a déclaré :

« Le plus grand danger a été la poussière. C'est bien pire que de conduire dans le plus épais des brouillards. Si nous suivions une autre voiture, il fallait coller à son pare-choc pour savoir où nous allions. Lorsqu'on rencontrait, à 130 à l'heure un nuage de poussière, on ne pouvait que tenir le volant droit en espérant que la route était droite ».

« Dans la soirée de dimanche, a encore dit Cowan, notre Hillman Hunter a failli

percuter un arbre tombé sur la route. Nous avons dû braquer dans la brousse pour l'éviter. Il a fallu après cela soulever la voiture pour la remettre sur la route. Mais elle était intacte ».

Classement officiel du marathon :

1. Andrew Cowan (GB) sur Hillman-Hunter, 50 points ;
2. Paddy Hopkirk (GB) sur BMC-1800, 56 ;
3. Ian Vaughan (Aus.) sur Ford-Falcon, 62 ;
4. S. Zasada (Pol.) sur Porsche, 63 ;
5. R. Aaltonen (Fin.) sur BMC, 68 ;
6. B. Hodson (Aus.) sur Ford-Falcon, 70 ;
7. H. Klein (All.) sur Ford, 91 ;
8. H. Firth (Aus.) sur Ford-Falcon, 114 ;
9. R. Neyret (Fr.) sur Citroën, 123 ;
10. R. Clark (GB) sur Ford-Cortina, 144.

Hockey sur glace

L'équipe suisse dans la coupe Spengler

La commission technique de la LSHG a désigné les joueurs suivants pour les matches que l'équipe suisse disputera dans le cadre de la coupe Spengler à Davos (26-30 décembre) :

Gardiens : Gérard Rigolot (La Chaux-de-Fonds), Daniel Clerc (Genève-Servette). Arrières : René Huguenin, Gaston Furrer, Marcel Squaldo (La Chaux-de-Fonds), Peter Aeschlimann, Peter Lehmann (Langnau). Avants : Francis Reinhard, Michel Turler, Guy Dubois, Michel Berger, Jacques Pousaz (La Chaux-de-Fonds) Claude Henry, André Joris, Bernard Giroud, Roger Chappot (Genève-Servette), Daniel Piller (Villars), Heinz Luethi, Ueli Luethi, Urs Lott (Kloten).

Ski

Sélections suisses pour Berchtesgaden

La Suisse sera représentée par les skieuses et skieurs suivants aux épreuves internationales de Berchtesgaden (messieurs, 3 et 4 janvier) et d'Oberstaufen (dames, 3 et 4 janvier) :

Messieurs : Edmund Bruggmann, Dumeng Giovanoli, Kurt Huggler, Kurt Schneider, Peter Frei, Jakob Tischhauser, Hans Zingre, Andreas Sprecher, Mario Bergamin et Walter Tresch.

Dames : Catherine Cuche, Isabelle Girard, Vreni Inaebnit, Edith Sprecher, Heidi Schillig, Fernande Schmid, Anneroesli Zryd.

■ Judy Leinweber une jeune étudiante de 18 ans, et Bert Irwin, ont remporté les slaloms géants de l'« Alpin Christmas Classic », première épreuve de la saison canadienne, qui se dispute à Lake Louise, près de Banff. Voici les classements :

Dames (une manche) : 1. Judy Leinweber 1'11" ; 2. Judy Crawford 1'11"2 ; 3. Stephanie Townsend et Sue Greaves 1'11"4.

Messieurs (deux manches) : 1. Bert Irwin 2'09"2 ; 2. Bill McKay 2'10"5 ; 3. Wayne Henderson et Currie Chapman 2'11"4.

■ Le 5e rallye auto-ski de la Fédération suisse de ski aura lieu le 1er janvier 1969. Le départ de la partie automobile sera donné au Chalet-à-Gobet. Les épreuves de ski seront disputées à Torqon.

Volley-ball

La sélection suisse, battue par Munich 1860, a remporté les deux derniers matches de sa tournée en Allemagne. Elle a battu le SC Freising par 3-1 puis une sélection junior de Bavière par 3-0.

Automobilisme

Programme de Ferrari pour 1969

Le programme 1969 de la firme Ferrari a été présenté à Modène par M. Enzo Ferrari au cours d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la remise du prix « Dino Ferrari », qui a couronné cette année le journaliste milanais Lorenzo Pilo-gallo, chargé de la rubrique automobile du « Corriere Della Sera ».

Ferrari participera aux épreuves du championnat du monde des conducteurs de formule I avec une nouvelle voiture, qui sera confiée au Néo-Zélandais Chris Amon. En formule II, l'activité de la société se poursuivra mais il est prévu, a indiqué M. Ferrari, la vente de moteurs ou même de voitures à d'autres écuries de course. Une voiture dotée d'un moteur de 6200 cmc. prendra part aux épreuves du challenge Can-Am à la fin de l'année.

M. Enzo Ferrari a indiqué que pour le moment l'équipe de la firme était composée de Chris Amon et du Britannique Derek Bell. Les négociations entreprises avec d'autres pilotes n'ont pas abouti. En ce qui concerne la situation des coureurs italiens Ernesto Brambilla et Andréa De Adamich, elle sera clarifiée à leur retour d'Argentine.

Au sujet du nouveau moteur à 18 cylindres de 2000cmc., M. Ferrari a indiqué qu'il était toujours à l'essai et que cela restait pour le moment une expérience. Le directeur de Ferrari a ajouté : « La collaboration de trois ans avec la Fiat pour la construction de la Fiat-Dino sera poursuivie si cette entente se révèle fructueuse. Au terme de sa conférence de presse, M. Enzo Ferrari a présenté le nouveau prototype mis au point par les usines de Maranello. L'engin, qui est doté de 12 cylindres d'une puissance de 420 CV peut atteindre la vitesse de 320 km/h ».

Une nouvelle voiture de formule II

Une nouvelle voiture de formule II sera prochainement construite par l'Argentin De Tomaso, à Modène. Le bolide, réalisé par M. Gianfranco Dallara, ancien directeur technique de Lamborghini, sera équipé d'un moteur Ford. Il aura un châssis monocoque. M. De Tomaso a déclaré à ce sujet : « Nous recherchons avec cette construction une meilleure sécurité des pilotes en compétition ainsi qu'une réduction des risques d'accidents ».

Le constructeur argentin prévoit également la construction d'une voiture de formule I.

Hockey sur roulettes

Coupe des Nations 69 annulée

En raison de la concurrence que représente le championnat d'Europe, qui se déroulera du 3 au 11 mai à Lausanne, le HC Montreux a décidé de ne pas mettre sur pied durant les fêtes de Pâques son traditionnel tournoi de la Coupe des Nations.



Cyclisme

Six jours d'Amsterdam et Charleroi

A la neutralisation de mardi, les positions étaient les suivantes aux Six Jours d'Amsterdam et de Charleroi :

Amsterdam : 1. Post-Duyndam (Ho) 368. A un tour : 2. Janssen-Bugdahl (Ho-All) 231. 3. Altig-Renz (All) 154. 4. Lykke-Eugen (Da) 85. 5. Kemper-Oldenburg (All) 71. Puis : 8. Beghetto-Louis Pfenninger (It-S) 127 (à 31 tours).

Charleroi : 1. Sercu-Van Looy (Be) 78. 2. Fore-Seeuws (Be) 48. A un tour : Merckx-Bracke (Be) 119. 4. Stevens-Lelangue (Be) 75. 5. Porter-Gilmore (G-B-Aus) 58.

Tour de Suisse orientale

Les étapes du Tour de Suisse orientale, qui sera organisé par le V.C. Aero Altenrhein, seront les suivantes :

5 juin 1969 : Altenrhein-Buchs (SG), (140 km.). 6 juin : Buchs-Siebnen (160 km.). 7 juin : Siebnen-Schaffhouse (130 km.) et course individuelle contre la montre Herblingen-Stettenlohn (15 km.). 8 juin : Schaffhouse-Flawil (140 km.). Dix équipes suisses et étrangères seront invitées. Un classement par équipe sera établi pour la première fois en plus du classement individuel.

Eddy Merckx, meilleur routier

Selon une statistique publiée en Belgique et portant sur les courses sur route pour professionnels en 1968, l'ex-champion du monde Eddy Merckx a été le meilleur routier de la saison avec 26 victoires, devant son compatriote Rik van Looy (35 ans), 17 victoires et le Français Raymond Poulidor (15). On trouve ensuite Franco Bitossi (It.), Walter Godefroot (Be) et Jan Janssen (Ho.) avec 14 victoires, Hermann van Springel (Be.) avec 13 victoires, Eric Leman (Be.) avec 12 victoires, Guido Reybroeck (Be.) et Felice Gimondi (It.) avec 11 victoires. Vittorio Adorni, le champion du monde, occupe la 31e place avec 5 victoires.

Tour de Suisse 1969

Le Tour de Suisse 1969, qui sera couru du 12 au 20 juin en onze étapes, partira de Zurich et il se terminera également à Zurich. Les premières autres têtes d'étapes sont déjà connues. Il s'agit de Davos, qui accueillera le Tour de Suisse pour le neuvième fois, de Wohlen, de Soleure et de Brugg. A Wohlen, l'arrivée aura lieu sur la piste de karting, alors qu'à Davos, elle est prévue à la station de départ du téléphérique Braemabuell-Jakobshorn.

Football

Les obsèques de Hans Hoffmann

Les obsèques du footballeur chaux-de-fonnier Hans Hoffmann auront lieu mercredi matin à 10 heures au Crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Haueter de Buochs prêt à Lucerne

Le FC Buochs (première ligue) a prêté son défenseur Urs Haueter (22 ans) au FC Lucerne jusqu'à la fin de la saison.

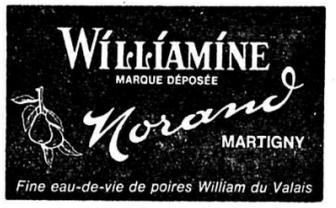
Natation

Championnats du monde à Genève

M. Javier Ostos Mora (Mexique), président de la Fédération internationale de natation, est venu s'entretenir à Genève avec M. André Blanc, chef du service des sports de la ville de Genève, des représentants de la Fédération suisse, MM. Altherr et Grafas, et le comité du Genève-Natation. Objet de l'entretien : l'organisation éventuelle à Genève des premiers championnats du monde, en 1971. Il est ressorti de ces conversations que les installations sportives sont largement suffisantes. Le problème à résoudre est celui du public car la piscine de Genève ne peut accueillir qu'un nombre restreint de spectateurs.

BOXE

Au Palais des Sports de Paris, devant 4500 spectateurs, le poids moyen brésilien Juarez de Lima a battu aux points en dix reprises le Marocain Nessim Cohen. Auparavant, le poids welter Jean Josselin avait battu Lucien Fernandes par abandon à l'appel de la 13e reprise, devenant champion de France de la catégorie. Jean Josselin a repris un titre qu'il avait déjà détenu en 1965. Enfin, René Roque a conservé son titre de champion de France des poids légers en battant son challenger, Léonard Tavares, aux points.



informations et renseignements pratiques

Memento

Police (cas graves) (027) 2 56 56
Ambulance (pour tout le Valais) (027) 2 61 61

MONTHY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92
Pharmacie de service :
Coquoz (025) 4 21 43

SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17

MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05
Pharmacie de service :
Boisard (026) 2 27 96
Exposition : Hôtel de Ville, Mimma Piacenza, tous les jours de 14 à 19 h. Jusqu'au 22 décembre.

Patinoire : 9 h. : patinage écoles, 13 h. 30 : patinage public, 18 h. : patinage artistique (5e leçon) ; 19 h. : Ire équipe (HCM) ; 20 h. 30 : Martigny II - Verbier (championnat).

SION

Service médical (027) 3 71 71
Pharmacie de service :
Pharmacie de la Poste (027) 2 15 79

Université populaire, 18 h. 15, salle Supersaxo : Littérature, par Maurice Zermatten. 20 h. 15, salle Supersaxo : Mycologie, connaissance des champignons, par le Dr J.-L. Nicod de Lavallaz.

Centre de consultations conjugales, av. de la Gare 21, ouvert du lundi au vendredi y compris, de 9 à 17 heures sans interruption. Tél. (027) 2 35 19. Consultations gratuites.

Patinoire : 8 h. 30 : patinage public, 11 h. 45 : hockey poussins ; 12 h. 45 : hockey écoliers ; 14 h. : patinage public ; 17 h. 30 : HC Sion (novices-juniors) ; 19 h. : HC Sion (I) ; 20 h. 30 : HC Sion (II).

SIERRE

Service médical (027) 5 06 21 et 5 07 03
Pharmacie de service :
Allet (027) 5 14 04

Patinoire : 9 à 12 h. : patinage écoles - public ; 13 h. 30 à 17 h. : patinage public ; 17 h. 15 à 18 h. 15 : entraînement écoliers ; 18 h. 30 à 19 h. 15 : entraînement juniors élites ; 19 h. 30 à 20 h. 15 : entraînement IIe ; 20 h. 15 à 22 h. : patinage public ; 20 h. 30 : match championnat suisse LNA Chaux-de-Fonds - Sierre.

Cinemas

ÉTOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus
Réédition d'un « classique » de l'écran

LE PONT DE WATERLOO

avec Robert Taylor et Vivien Leigh

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - 18 révolus
Lex Barker et Stewart Granger dans

LE CARNAVAL DES BARBOUZES

Le monde fantastique de l'espionnage

REX - Saxon

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi 19 - 16 ans révolus

UN HOMME DE TROP

Samedi et dimanche - 18 ans révolus
INDOMPTABLE ANGLIQUE

MICHEL - Fully

Mercredi 18 - 16 ans révolus
Un film de guerre avec J. C. Brialy

UN HOMME DE TROP

Dès vendredi 20 - 16 ans révolus
Le feuilleton de la Radio à l'écran

LA PORTEUSE DE PAIN

Cinemas de SION

ARLEQUIN (027) 2 32 42

Du mardi 17 au lundi 23 décembre, en grande première valaisanne, les créateurs de My Fair Lady présentent CAMELOT avec Richard Harris, Vanessa Redgrave, Franco Nero. Faveurs suspendues. Prix imposés : Fr. 3.50, 4.— et 5.—. Parlé français Supercouleurs. 16 ans révolus.

LUX (027) 2 15 45

Du mercredi 18 décembre au dimanche 22 décembre, Audrey Hepburn, Albert Finney, Claude Dauphin dans

VOYAGE A DEUX

Histoire d'un couple dans le vent, d'un couple en rodage... Parlé français. Panavision couleurs. 16 ans révolus.

CAPITOLE

Du mercredi 18 au dimanche 22 décembre
VOTRE DÉVOUÉ BLACK
avec Eddie Constantine. Parlé français. Couleurs. 16 ans révolus.

LE CONFÉDÉRÉ.

— Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef : Gérard Rudaz. — Chef du service des informations : Pierre Anchi. — Chef du service des sports : Wally Leya. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphones : (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Téléc. : conf. 38 206. — Case postale 503 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. — Abonnements : Un an 48 francs ; six mois 25 francs ; trois mois 13 francs. Etranger : Demander le tarif. — Publicité : Règle des annonces Publicitas S. A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif : Annonces 17 centimes le millimètre ; réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires : Pour « Le Confédéré » : Publicitas, Sion ou directement : Rédaction « Le Confédéré » quotidien, Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

Le Cambodge fermé aux journalistes occidentaux

PHNOM PENH. — « Tous les visas, même touristiques, ne seront plus accordés aux journalistes occidentaux », annonce un communiqué du Ministère cambodgien de l'information, publié aujourd'hui à Phnom Penh. Exception est faite, toutefois, pour ceux qui « figurent encore sur la liste blanche du Ministère ».

Cette mesure a été prise parce que de nombreux journalistes, qui ont été autorisés à visiter le Cambodge au cours du mois de novembre pour les fêtes de l'indépendance, « en ont profité, précise le communiqué, pour publier de nouveaux articles dénigrant le Cambodge de façon inadmissible ».

Raison du coup de force intervenu au Brésil : les militaires souffraient dans leur prestige...

RIO-DE-JANEIRO. — Les événements du vendredi 13 et l'acte institutionnel étaient les seuls moyens dont disposait le gouvernement des Généraux pour maintenir l'unité, déclare-t-on de source proche des milieux militaires dirigeants brésiliens.

L'incident provoqué par les déclarations du député Marcio Alvez, explique-t-on, n'a été que la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Depuis longtemps, à tous les échelons, l'armée était irritée et prête à réagir contre la perte de prestige dont elle se sentait victime à la suite « d'attaques incessantes et restées impunies ». Selon la même source, les « premières réactions » dans l'armée commencèrent il y a un an. Depuis, ajoute-t-on, il ne se passait pas de jour sans que les jeunes officiers se sentent insultés par la presse ou même par des décisions de leur gouvernement. Ainsi, dit-on, commencèrent à réagir lorsque le gouvernement autorisa le retour au Brésil de M. Darcy Ribeiro, homme de gauche et collaborateur de l'ex-président Goulart. Ils furent exaspérés lorsque la Cour suprême décida de faire bénéficier en masse de l'habeas corpus des étudiants arrêtés pour leur appartenance à un mouvement dissous. Ils demandèrent une réaction du gouvernement contre les actes de violence continus : vols dans les banques, assassinats du major américain Chandler à Saint-Paul, et d'un officier allemand à Rio-de-Janeiro.

Les jeunes officiers protestaient contre « l'audace du journal « Correio da Manhã », dont les articles étaient particulièrement offensants pour l'armée, et contre les moqueries continuelles d'artistes et chanteurs populaires tels que Geraldo Vandré, dont la chanson « Caminhando » (en marchant) a été interdite par les militaires. Très populaire, cette chanson raille l'armée qui, dans ses casernes, « apprend toujours à mourir pour la patrie et à vivre sans raison ». De même l'étalage des privilèges des parlementaires et de leurs salaires élevés par rapport à ceux des militaires (un capitaine, par exemple, ne touche que 700 cruzeiros nouveaux par mois, soit 200 dollars) contribuent à accroître le mécontentement des officiers. Ce sont leurs supérieurs directs, le général Joan Dutra de Castilho, commandant la première division d'infanterie, et le général Ramiro, commandant les blindés, indique-t-on de même source, qui provoquèrent en fait l'acte institutionnel de vendredi. Mais, souligne-t-on, le mécontentement était bien antérieur aux débats parlementaires et au refus du parlement de lever l'immunité du député Marcio Alvez ou aux attaques que l'Eglise lançait contre le gouvernement à l'occasion de l'arrestation des prêtres de Belo-Horizonte. Lorsque ces généraux entrèrent dans la salle où les décisions devaient être prises « ils avaient le couteau entre les dents », suivant l'expression d'un des participants à la réunion historique du Palais de Laranjeira.



**PORTRAIT DU JOUR
André TURCAT**

En janvier prochain, le premier vol de l'avion de ligne supersonique franco-anglais « Concorde » marquera l'avènement d'une ère nouvelle pour le transport aérien. Au début de la prochaine décennie, on pourra voyager dans un avion qui volera à 2335 km/h., c'est-à-dire à plus de deux fois la vitesse du son. Pour les vols allant vers l'Ouest, ce sera la course avec le soleil, de sorte qu'en partant de Londres à 9 heures du matin — heure locale — on arrivera à New York à un peu plus de 7 heures, heure locale !

Le pilote numéro un de cette grande aventure, celui qui est sans doute le plus envié par ses collègues, est le Français André Turcat qui, d'ici quelques jours, se mettra aux commandes du prototype « Concorde 001 » à l'aérodrome de Toulouse pour effectuer, en présence de plusieurs centaines de reporters et journalistes du monde entier, le premier essai en vol de cet avion révolutionnaire dont on a déjà tant parlé.

A vrai dire, il y a plusieurs mois déjà que le pilote d'essai Turcat se familiarise avec le nouvel appareil, tout d'abord à l'aide du simulateur de vol et, ces derniers jours, dans la cabine de pilotage de l'avion lui-même. Et bien des exercices l'attendent encore après le vol initial de démonstration puisque l'on a prévu pour l'appareil de pré-série 001 un total de quelque 400 heures de vol de mise au point suivies de 145 heures de vol de certification.

Pour piloter cet avion hors série, les constructeurs n'ont pas fait appel au premier venu. André Turcat est en effet l'aviateur le plus chevronné de France qui s'est essayé aux commandes de tous les avions à réaction et notamment des prototypes les plus rapides produits par Nord et Sud-Aviation.

Brillant polytechnicien, licencié d'histoire et de géographie, avide d'horizons, il est aussi un passionné d'archéologie. Premier Français à avoir volé à Mach 2,2, il dirigea le Centre d'essais en vol de Brétigny et contribua au prodigieux essor de l'aviation militaire française qui devait aboutir à la fabrication en série de machines aussi remarquables que les « Mystère » et les « Mirage ». Devenu chef pilote de la Société Nord-Aviation, il mit au point le fameux prototype « Griffon » à propulseur combiné Stato-turbo à bord duquel, le 25 février 1959, il battit le record international de vitesse sur 100 kilomètres en poussant l'appareil à 1638 km/h. André Turcat devait recevoir la même année une des plus hautes récompenses américaines, le Harmon Trophy.

A 47 ans et père de trois grands fils, le pilote de « Concorde » s'apprête à vivre la grande aventure à l'âge où d'autres songent à la retraite.

J.-P. Tz.

A Prague, on craint que MM. Dubcek et Smrkovski ne soient écartés du pouvoir

PRAGUE. — De sérieuses craintes sont exprimées une fois de plus à Prague quant au sort d'hommes politiques qui jouèrent au premier plan dans la nouvelle politique tchécoslovaque instaurée en janvier dernier, après l'éviction de M. Antonín Novotný de ses fonctions de premier secrétaire du Parti communiste. Plusieurs organisations de travailleurs ont derechef envoyé des lettres au comité central du parti afin de s'opposer à tout changement de personnes dans les milieux dirigeants. Ces lettres sont publiées par l'organe des syndicats, le « Prace ». Le nom le plus souvent mentionné est celui de M. Josef Smrkovski, président de l'Assemblée nationale, qui avait été sévèrement critiqué lors de la réunion du comité exécutif et avait été invité même « à donner sa démission pour raison de santé ». Or, M. Smrkovski a déclaré aux journalistes qu'il se trouvait en parfaite condition physique. Une chose a frappé les observateurs lors de la manifestation au cours de laquelle fut célébré le 25e anniversaire du Traité d'amitié soviéto-tchécoslovaque, en effet, l'ambassadeur d'URSS n'a pas salué M. Smrkovski qui, comme président de l'Assemblée nationale, occupe le second rang dans l'ordre de préséance, le premier étant par le président de la République, le général Svoboda. En revanche, le diplomate soviétique a mentionné la présence de diverses personnes de moindre rang.

Enfin, il est question de créer un nouveau poste, celui de président du Parti communiste. Il serait confié à M. Alexandre Dubcek, actuellement premier secrétaire. Ce dernier serait remplacé par une autre personnalité mais perdrait beaucoup de son influence, le secrétariat étant l'organe directeur du Parti.

Une nouvelle fois la Grande-Bretagne a été priée de décoloniser Gibraltar

NATIONS UNIES, N.Y. — Par 66 voix contre 18 et 31 abstentions dont celle de la France, la Commission des territoires non autonomes a demandé à la Grande-Bretagne « de mettre fin avant le 1er octobre 1969 à la situation du type colonial qui existe à Gibraltar ».

La Commission des territoires non autonomes a demandé à la Grande-Bretagne d'entamer sans délai avec le gouvernement espagnol les négociations à cette fin. Enfin la Commission prie le Secrétaire général de prêter toute l'assistance que les deux gouvernements pourraient lui demander pour faire appliquer cette résolution.

La Grande-Bretagne a voté contre cette résolution, qui avait été présentée par l'Equateur, le Honduras, la République dominicaine et la Syrie. Les pays d'Amérique latine ont voté pour, ceux du Commonwealth ont voté contre ou se sont abstenus.

Le représentant de la Grande-Bretagne, M. D. Luard, a rejeté la date du 1er octobre 1969, mais s'est déclaré prêt à reprendre les négociations avec l'Espagne — négociations interrompues depuis le début de l'année — afin d'arriver à une solution pacifique de ce différend en conformité avec les aspirations de la population. La population de Gibraltar s'était prononcée l'an dernier en faveur du statu quo.

Par contre, le représentant de l'Espagne, M. Jaime de Pinies, a affirmé qu'il s'agit d'une question « coloniale » portant atteinte à la souveraineté espagnole, qui doit être résolue par la « décolonisation » de Gibraltar, c'est-à-dire par le transfert de la souveraineté à l'Espagne.

Massive rentrée de devises en France

PARIS. — Un quart des devises perdues par la France depuis le mois de juin, soit de 800 millions à un milliard de dollars, avait été rapatrié vendredi soir, apprend-on de bonne source. Ce retour massif de devises a toutefois été exclusivement provoqué par une mesure technique appliquée avec sévérité au titre du contrôle des changes : les importateurs ont été mis dans l'obligation de revendre les devises étrangères qu'ils avaient acquises pour l'achat éventuel de marchandises étrangères, ces « couvertures » n'étant plus autorisées que pour un très petit nombre de produits.

Le délai limite fixé par cette mesure expirait lundi soir et dans tous les milieux bien informés, on attendait donc de fortes rentrées.

Vague de chaleur à Rio

RIO DE JANEIRO. — Une vague de chaleur s'est abattue sur la région de Rio. La température est montée jusqu'à 39 degrés 6 celsius. Trois enfants sont morts et 201 personnes ont dû être hospitalisées. La police a même signalé une recrudescente de 10 meurtres et de 5 hold-up.

L'agitation estudiantine se poursuit en République fédérale allemande

BONN. — Les milieux estudiantins ouest-allemands continuent à fermenter. A Dortmund, une quarantaine d'étudiants ont troublé la cérémonie d'inauguration de la nouvelle université (la septième de Rhénanie-Westphalie), dont la création était projetée depuis 1897. Conçue pour 6000 étudiants, elle a coûté 550 millions de DM (687 millions de francs) et sera plus spécialement orientée vers les études techniques.

A une cinquantaine de kilomètres de là, à Bochum, une centaine d'étudiants ont occupé les locaux de la faculté de sociologie de l'Université de la Ruhr, interrompant les cours et créant une « contre-université après avoir hissé le drapeau rouge. Ils veulent se maintenir dans les locaux que les professeurs ont désertés et organiser « une discussion critique permanente ».

de l'Université Goethe a interdit les élections au « Parlement des étudiants » prévues pour cette semaine. Le recteur a estimé « qu'en raison de la grève de cours, une bonne partie des électeurs inscrits ne fréquente pas actuellement l'université ».

La section locale de l'Association générale des étudiants (ASTA) a vivement protesté contre cette décision de M. Ruegg qu'elle accuse de recourir à des astuces juridiques pour empêcher la consultation de l'ASTA a stigmatisé dans un communiqué « l'attitude cynique de l'administration universitaire face à la situation politique actuelle ».

A Berlin-Ouest, par contre, à l'Institut d'études politiques « Otto-Suhr », qui fut le théâtre de divers incidents durant les derniers mois, 381 étudiants sur 510 inscrits ont approuvé le projet de réforme de l'établissement, qu'un groupe minoritaire de gauche tentait de bloquer depuis plusieurs semaines.

Attentats à la bombe à Mexico : quinze personnes ont été arrêtées

MEXICO. — Quinze personnes ont été arrêtées depuis dimanche à la suite des quatre attentats commis en quarante-huit heures à Mexico, a annoncé le chef-adjoint de la police, le général Raul Mendiola Cerecero. Il a ajouté que des mesures exceptionnelles avaient été prises pour renforcer la surveillance des immeubles et des personnes susceptibles d'être l'objet d'attentats. Près de 1500 policiers vont être appelés à prêter main-forte aux 10 000 agents de la préfecture, à ceux de la sûreté, à ceux de la police judiciaire et à ceux des services secrets, dont les directeurs se sont réunis lundi matin pour étudier un plan d'action commun.

De son côté, le Ministère de la défense nationale a ordonné la fermeture de toutes les armureries et annoncé de sérieuses restrictions à la vente des explosifs, cependant qu'une surveillance spéciale sera effectuée sur les chantiers et les mines où sont utilisées des cartouches de dynamite.

Ces quatre attentats (contre l'immeuble du parti gouvernemental P.R.I. — contre celui de la Confédération des travailleurs du Mexique — contre un commissariat de police d'Ixtacalco, un faubourg populaire de Mexico — et contre une salle d'attente d'une gare d'autocars de Guadaluajara) n'ont causé jusqu'à maintenant aucune perte en vie humaine mais les dégâts matériels sont très importants. Le dessein des terroristes — des terroristes professionnels, a déclaré le général Mendiola — n'est pas de faire des victimes mais de semer la panique parmi la population.

Leurs bombes possèdent des charges d'assez faible puissance qu'un système d'horlogerie fait exploser très tôt le matin, à l'heure où il n'y a personne dans les rues ni dans les immeubles visés, a précisé le chef-adjoint de la police.

Si ces attentats ont commencé au lendemain d'une manifestation d'étudiants dans les rues de la capitale, qui s'est soldée par un échec, aucun fait jusqu'ici n'a permis d'en rejeter sur eux la responsabilité.

« Il ne s'agit nullement de représailles d'étudiants, a déclaré le secrétaire général adjoint de la Confédération des travailleurs du Mexique, le sénateur Jésus Yuren, mais d'une conjuration internationale, d'un plan de subversion bien défini. »

Quant au député Joaquín Gamboa Pascoe, autre dirigeant syndical, il a rappelé que le mouvement ouvrier n'avait pas suivi les étudiants dans l'actuel conflit.

Choléra en Inde : près de 1200 morts

DACCA. — Huit cent quatre-vingt-dix décès dus au choléra ont été enregistrés pour le seul mois de novembre à Madaripur et ses environs, dans le district de Dacca, cependant qu'à Khulna, pour la même période, le nombre des morts dépassait trois cents.

A Dacca même, plusieurs cas de choléra ont été signalés.

Hold-up à Paris : 140.000 francs de butin

PARIS. — Quatre bandits armés ont attaqué hier matin un porteur de fonds de la « Société Générale » qui venait provisionner une succursale de la société bancaire, située tout près de la Bourse de Paris. Ils sont parvenus à lui soustraire sa sacoche contenant 140 000 francs. Les

malfaiteurs ayant fait usage de leurs armes, l'employé a été blessé au ventre et dû être hospitalisé.

« Il y avait là, a dit un témoin, une cinquantaine de personnes. Mais cela a été si rapide que personne n'a réagi et que les bandits se sont enfuis sans être inquiétés ».

Un instrument fabriqué en Suisse sera déposé sur le sol lunaire

BERNE. — La NASA a annoncé que les trois instruments destinés à être déposés sur la surface lunaire, lors du premier atterrissage d'astronautes américains qui aura lieu l'année prochaine, ont été définitivement sélectionnés. Si l'ensemble des instruments devait être, à l'origine, plus complexe, leur nombre a été réduit en fonction de l'intention d'alléger la tâche des astronautes. Deux des instruments, un sismographe et un réflecteur de rayons laser, qui servira à des expériences de mesures de la distance Terre-Lune, ont

été conçus par des instituts de recherche américains. Le troisième instrument provient de Suisse. Il s'agit essentiellement d'une fine feuille d'aluminium qui, après avoir été dépliée, servira à recueillir les composants en gaz rares de ce que l'on appelle le « veni solaire ». L'expérience a été mise au point par l'institut de physique de l'Université de Berne, sous la direction du professeur Geiss, et grâce à des subventions du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Au terme d'un séjour de dix-huit heures sur la Lune, les astronautes récupéreront la feuille d'aluminium et placeront dans leur véhicule 30 kg. d'échantillons du sol lunaire, ils commenceront ensuite leur voyage de retour. Les deux autres instruments resteront sur place. L'analyse scientifique, à Berne, permettra d'apprécier les résultats de l'expérience lunaire américaine.

Herbalpina
contre la toux
l'enrouement
le catarrhe

les premiers bonbons
aux herbes des Alpes
de Dr A. Wander S.A.

Herbalpina
avec points Mondo

68.34.1

MORANDINE
APÉRITIF ANISÉ DISTILLÉ
Un essai vous convaincra

Colombie : l'état de siège disparaît

BOGOTA. — L'état de siège établi depuis près de vingt ans en Colombie, sauf une courte interruption en 1960, a été levé mardi, selon un décret du président Carlos Ileras, communiqué la nuit dernière

A quand la fin de la série noire du rail? Près de Chiasso: collision de deux trains de marchandises Un train de voyageurs contre une voiture de montage de lignes dans les Grisons: QUATRE MORTS

CHIASSO — Une collision, survenue mardi matin entre deux trains de marchandises, entre Côme et Chiasso, a fait trois morts. L'accident est dû à la défectuosité du système de freinage du train venant de Milan, qui a traversé la gare de Côme à pleine vitesse, et s'est jeté contre le second convoi alors qu'il roulait à 80 km-h. Le chaos qui a suivi la collision —

un wagon chargé de voitures s'étant enfoncé dans une des locomotives — a obligé les équipes de sauveteurs à travailler toute la matinée pour dégager les victimes.

Le trafic international a été détourné par Luino. Il faut s'attendre à des retards importants. On pense que le trafic pourra

être rétabli, entre Côme et Chiasso, dans le courant de l'après-midi.

ILANZ — Un train de voyageurs et une voiture de montage de lignes sont entrés en collision mardi matin, vers 9 h. 45, non loin de la station de Castrisch, sur le réseau des Chemins de fer rhétiques.

M. Auguste Albertin, de Landquart, âgé de 52 ans, qui se trouvait sur la voiture de montage, a été tué sur le coup.

Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes de cet accident.



La danse des chasse-neige à Kloten
L'aéroport de Kloten, couvert de neige et de boue, a dû être rapidement nettoyé

pour éliminer tout risque à l'atterrissage et au départ des avions.
Voici 4 machines nettoyant à la fois l'aéroport de Kloten.

Avant les élections neuchâteloises

Proposition radicale de reconduire la composition politique actuelle

NEUCHÂTEL — A la suite de la décision du Parti radical de présenter deux candidats au Conseil d'Etat, la situation se présente actuellement de la façon suivante:

Le gouvernement neuchâtelois, dont le mandat arrive à expiration au printemps 1969, est formé de deux radicaux (MM. Jean-Louis Barrelet et Carlos Grosjean), de deux socialistes (MM. Fritz Bourquin et Rémy Schlaepfy) et d'un libéral (M. Gaston Clottu).

Deux conseillers d'Etat, MM. Jean-Louis Barrelet et Gaston Clottu ont annoncé qu'ils ne solliciteraient pas une réélection.

Le Parti libéral propose un candidat en la personne de maître François Jeaneret, avocat à La Chaux-de-Fonds, président du Parti et député au Grand Conseil.

Le Parti radical a donc décidé lundi soir de revendiquer deux sièges et présente MM. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat sortant, et Yann Richter, député,

président de la commune de Hauterive et vice-directeur de la Chambre suisse de l'horlogerie.

Le Parti progressiste national (PPN), dont les adhérents se recrutent essentiellement dans les montagnes neuchâteloises, qui avait été représenté pendant de nombreuses années à l'exécutif avait perdu son siège lors des dernières élections. Il s'efforcera de le reconquérir et présente M. Jacques Béguin, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds et ancien président du Grand Conseil.

Le Parti socialiste et le Parti ouvrier populaire (POP) n'ont pas encore arrêté officiellement leur attitude.

Dans un communiqué publié à l'issue de son assemblée de lundi soir, le Parti radical propose de reconduire la composition politique actuelle, soit trois représentants de l'Entente nationale et deux du Parti socialiste.

Les églises chrétiennes et Noël

GENÈVE. — Comme chaque année depuis un certain temps, les Eglises catholiques, protestantes et catholiques romaines, protestante et catholique chrétienne de Suisse romande ont entrepris une campagne destinée à revaloriser la Fête de Noël et lui faire retrouver son caractère de fête chrétienne. Alors que des affiches rappelleront ce caractère, des cartes-messages seront distribuées notamment aux isolés et aux malades. A Genève, des cadeaux seront également remis par les jeunes paroissiales aux personnes solitaires rencontrées au hasard des rues et des bars où à leur domicile. Des preuves de solidarité seront également témoignées aux personnes travaillant le jour de Noël.

Pour sa part, le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, le pasteur E.-C. Blake, a adressé un message

de Noël aux Eglises membres du conseil. Il rappelle que cette fête doit contribuer à instaurer la paix dans le monde et vaincre les guerres, le mépris des droits de l'homme, la ségrégation et la faim.

Villars-le-Comte : chauffard retrouvé

Dimanche soir, une jeune fille de 17 ans, Mlle Josette Thévenaz, a été tuée par une voiture sur la route secondaire Neyruz - Villars-le-Comte. La police est rapidement parvenue à identifier l'automobiliste, qui avait pris la fuite. Ce dernier, un jeune homme de la région, est d'ailleurs venu se présenter de lui-même. Il a été incarcéré.

Sylvie Vartan à Genève

Après un brillant succès à l'Olympia à Paris, la jeune chanteuse a donné un unique gala dans un club de Genève, où elle a conquis son public.



La journée de mardi aux Chambres fédérales

La crise monétaire et la loi sur les écoles polytechniques

Crise monétaire et réforme universitaire au Conseil national, télévision et fromage au Conseil des Etats, tels ont été les principaux thèmes de la journée d'hier aux Chambres fédérales.

La Suisse et la récente crise monétaire

Le Conseil national a d'abord adopté deux postulats. L'un réclame des mesures d'encouragement de l'épargne-logement, pour faciliter l'accès à la propriété privée, l'autre demande une amélioration des premiers secours lors d'accidents de la circulation.

Deux lois en discussion depuis longtemps ont été définitivement votées: la loi sur la procédure administrative (elle contient notamment une disposition sur le secret professionnel des journalistes), et la loi sur le « domaine personnel secret », qui interdit les « mini-espions » et l'emploi abusif du téléobjectif.

En réponse à quatre interpellations, M. Cello, chef du Département des finances, a alors exposé le point de vue de la Suisse sur la récente crise monétaire, qui n'a touché notre pays que marginalement. Mais une collaboration aux mesures de solidarité s'imposait, même si nos exportations seront quelque peu freinées par les mesures prises en France et en

Grande-Bretagne. Le crédit accordé à la France par la Banque Nationale n'a d'ailleurs pas encore été utilisé.

La cause profonde de la crise, a estimé M. Cello, réside dans le manque d'équilibre des balances des paiements ou encore dans la perte de confiance en la stabilité des conditions sociales et politiques d'un pays. Il serait inutile et inopportun de vouloir remplacer le système monétaire actuel par un autre: ce sont les règles du jeu qui n'ont pas été respectées. La réévaluation de l'or, notamment, serait une « pseudo-solution ». Voyons d'abord si le système des droits de tirage spéciaux donne de bons résultats. La réunion d'une conférence monétaire internationale paraît actuellement superflue.

Pour une révision de la loi sur les EPF

Le Conseil a alors abordé la motion Schmitt, qui demande une révision de la loi sur les écoles polytechniques fédérales, motion qui, relevons-le d'emblée, a été rejetée par 78 voix contre 51.

M. Schmitt (radical, Genève) a estimé que le référendum lancé par les étudiants sèmera la confusion. Il est vrai que la loi n'est pas moderne, mais il s'agissait d'agir vite, pour assurer le transfert de l'EPUL à la Confédération. La procédure

de révision permettra d'engager le dialogue avec tous les intéressés.

Le conseiller fédéral Tschudi a confirmé que le gouvernement acceptait la motion, car il entend collaborer étroitement avec les étudiants. La loi n'est d'ailleurs pas si mauvaise, elle permet une consultation des étudiants. C'est au Conseil de la science qu'il appartient de proposer un modèle pour les lois universitaires cantonales. M. Tschudi a en outre rappelé qu'à la session d'automne déjà il avait accepté un postulat de M. Eisenring (CCS) demandant la révision de la loi.

C'est M. Dürrenmatt (libéral, Bâle), qui a combattu la motion Schmitt. La votation populaire, a-t-il dit, est le seul moyen de susciter une discussion générale dans tout le pays sur les problèmes universitaires. On n'a pas le droit d'empêcher les étudiants de recourir aux moyens démocratiques pour manifester leur opposition.

Le peuple se prononcera

Dans la discussion, à laquelle quinze orateurs ont pris part, les arguments se sont enchevêtrés. La plupart étaient favorables aux étudiants, mais les uns pensaient qu'on rendrait un meilleur service à leur cause en appuyant le référendum, tandis que d'autres jugeaient préférable d'éviter cette consultation populaire. Le groupe conservateur s'est prononcé pour la motion, le groupe indépendant contre. Chez les socialistes, il y eut des voix dans les deux camps. Au vote, la motion a été rejetée assez nettement.

Ainsi, l'affaire est provisoirement terminée sur le plan parlementaire. Le référendum va probablement aboutir, et le peuple se prononcera.

Au Conseil des Etats, le rapport sur l'aménagement et sur les programmes de la télévision n'a donné lieu qu'à un petit nombre d'observations. M. Choisy (libéral, Genève) a montré l'importance des satellites. Le Conseil a ensuite adopté la révision du régime du fromage, qui prévoit la transformation de la « Kaeseunion » en une société anonyme, et diverses dispositions visant à assurer la vente, sur une base commerciale, d'un fromage de qualité.

Publication d'un recueil de textes de la « minute œcuménique » de Sottens

LAUSANNE — Chaque matin, la radio de la Suisse romande diffuse une « minute

œcuménique ». De nombreux auditeurs ont demandé que quelques-uns de ces textes soient réunis en un livre. Celui-ci vient de paraître. La moitié des textes publiés sont de l'abbé Georges Juvet, et les autres du pasteur Philippe Zwiessig.

La préface de ce petit livre a été écrite par M. Jean-Pierre Méroz, directeur de la Radio suisse romande. « Ces propos du matin, écrit-il, utilisent le langage de tous les jours et de tout le monde. Ils sont un effort quotidien pour exprimer d'une manière simple une réalité spirituelle, destinée à un public très divers et à des auditeurs qui ne partagent pas forcément toute la foi chrétienne. C'est une parole incisive, une idée-choc, une étincelle qui doit provoquer la réflexion personnelle ».

Les étudiants zurichoïses présentent un projet de réforme universitaire

ZURICH. — A l'Université de Zurich, les étudiants de la Faculté de philosophie ont rendu public un projet de gestion « partagée » d'une faculté universitaire. Le principe en est de partager les responsabilités entre les professeurs, les assistants et les étudiants. Jusqu'à présent, le pouvoir de décision était entre les mains des seuls professeurs. Les étudiants proposent maintenant la création de commissions mixtes qui seraient chargées de la gestion d'une faculté. Chaque faculté serait administrée par deux commissions. Une première commission permanente, composée de quatre professeurs, trois assistants ou chargés de cours et deux étudiants, se verrait confier la gestion générale de la faculté. Une deuxième commission permanente, également triciphale — trois professeurs, trois assistants et trois étudiants — aurait à s'occuper des questions d'examen et des programmes d'études.

Tramelan : irrégularité dans les affaires communales

TRAMELAN. — L'enquête ouverte au sujet de l'activité professionnelle de trois fonctionnaires de l'administration communale de Tramelan, tous trois actuellement sous les verrous, ne permet pour l'instant que de les accuser d'irrégularités dans leur gestion. Tout autre accusation est pour le moins prématurée, comme aussi l'énoncé d'un montant, tant le cas se révèle compliqué et enchevêtré.

Certains journaux avaient annoncé que le secrétaire communal, le caissier des services industriels et un employé de la comptabilité avaient été arrêtés pour malversations, pour une somme totale de 187 000 francs.

Contrôle des changes en France

Touristes suisses, attention!

BERNE. — De source officielle française, on donne les précisions suivantes sur le contrôle des changes relatif aux touristes étrangers: 1. A leur entrée en France, ces touristes peuvent, sans déclaration, introduire sur le territoire français, en ce qui concerne les billets de banque, 200 francs en monnaie française et la contre-valeur de 500 francs en monnaie étrangère. Toutefois, ils ont le droit de faire entrer en billets de banque français et étrangers des sommes aussi importantes qu'ils le veulent mais ils doivent les déclarer sur un bordereau qui leur est remis par les douanes (bordereau dont la première version a été ronéotypée à la hâte et seulement en langue française. A partir de la semaine prochaine, on peut espérer que les compagnies aériennes mettront à la disposition de leurs voyageurs des bordereaux en plusieurs langues).

Bien entendu, les déclarations faites sur ce bordereau pourront être l'objet d'une demande de vérification concrète des billets de la part des douanes. 2. Pendant leur

séjour en France, ces bordereaux individuels permettront aux touristes étrangers de faire, sans aucune difficulté, toutes les opérations de change en francs auprès de tous les changeurs agréés. 3. Au départ de France, les touristes étrangers n'ayant pas de bordereau ne pourront emmener avec eux que 200 francs français et la contre-valeur de 500 francs en devises étrangères. Le surplus sera retenu à leur nom par les douanes.

Mais les touristes ayant un bordereau visé par les douanes à leur entrée en France pourront emporter, avec eux les sommes en francs et en monnaies étrangères qu'ils avaient déclarées à leur arrivée. 4. Pas de restrictions en ce qui concerne les chèques de voyages. 5. Pour ce qui est des moyens de paiement et de crédit autres que les billets de banque, ils peuvent être introduits librement en France par les touristes étrangers qui les possèdent dès l'instant où la banque qui les a émis est une banque domiciliée à l'étranger.

LE CONFÉDÉRÉ FÉMININ

Les recettes de COLETTE

Mesdames, lesquelles d'entre vous se souviennent encore de ce passage de la Bible: « Esaü vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles ». Eh bien! c'est ce que nous allons faire aujourd'hui.

MIDI

Consommé Julienne
Lentilles au lard
Carottes rouges
Fruits

SOIR

Rôsti
Douceur
Soufflé au chocolat

Lentilles au lard: Pour 4 personnes, il faut: 1 livre de lentilles, un morceau de lard maigre et à volonté un morceau de cou fumé ou des côtelettes, du beurre, 1 à 2 carottes, 1 oignon, 1 poireau, 1 gousse d'ail, 1 cuillerée à café de concentré de tomate.

La veille: Tremper les lentilles à l'eau froide. Le lendemain, mettre une noisette de beurre cuit dans une cocotte, faire dorer le morceau de lard, puis l'oignon coupé grossièrement ainsi que le poireau et les carottes. Ne pas laisser noircir les légumes, ajouter un demi litre d'eau chaude. Dès que ça bout, mettre les lentilles égouttées préalablement. L'eau ne doit guère dépasser les lentilles, si ce n'est pas le cas, rajouter ou enlever un peu d'eau. Ajouter le concentré de tomate, l'ail écrasé et à volonté un morceau de cou fumé ou encore des côtelettes. Faire cuire 2 heures à petit feu. Lier au dernier moment avec une pointe de maïzena dans un demi-verre de vin.

Soufflé au chocolat: Proportions pour 6 personnes: Un demi dl. de lait,

5 cuillerées à soupe bien pleines de chocolat en poudre, 5 jaunes d'œufs, 5 blancs d'œufs, 1 sachet de sucre vanillé.

Cuire le chocolat et le sucre vanillé dans le lait pendant 1 minute. Retirer la casserole et incorporer les 5 jaunes d'œufs. Laisser refroidir. Puis incorporer les 5 blancs d'œufs battus très ferme.

De ce dernier travail dépend la réussite du soufflé; agir donc délicatement. Verser la composition dans un plat à soufflé, c'est-à-dire un peu profond et allant au four, que vous aurez beurré et saupoudré de sucre.

Cuire le soufflé 40 à 50 minutes à four moyen (180 à 200 degrés), partie inférieure du four pour les soufflés. Ne pas ouvrir le four pendant la cuisson sinon il retombera. En le sortant du four, saupoudrer encore de sucre fin et servir de suite.

UNE SUGGESTION POUR LES FÊTES
Glace vanille-moka

Pour 6 à 8 personnes: 2 jaunes d'œufs, 100 gr. de sucre, 1 sachet de sucre vanillé, un demi litre de crème battue, une cuillerée de café très fort. Faire d'abord la crème au café: Battre un jaune d'œuf avec 50 gr. de sucre, ajouter le café refroidi; incorporer un quart de litre de crème fouettée. Verser dans un récipient de verre ou plastique transparent allant dans le freezer et régler la température sur la position la plus froide. Au bout d'une heure et demie, préparer la crème vanille: mélanger et battre le deuxième jaune avec le restant de sucre et le sucre vanillé, verser la masse sur la glace moka et laisser prendre 5 heures ou toute la nuit si l'on veut. Démouler sur le plat à cake et garnir de dragées au chocolat.

Colette.

Dès demain, la télévision fonctionnera dans le val d'Hérens et dans le val d'Anniviers

Si il est une nouvelle qui fera particulièrement plaisir aux populations des vallées d'Hérens et d'Anniviers, c'est bien celle annonçant la mise en service, demain jeudi, des réémetteurs de télévision couvrant ces deux vallées.

A la suite d'importants travaux entrepris dans ces régions par la direction des PTT, actuellement, il n'y a plus de concessionnaires privés pour réémetteurs comme c'était le cas il y a quelques années ce qui avait permis à M. Michelotti de Sion d'installer celui de Nendaz, le principal réémetteur, celui de Savièse, reçoit les émissions du réémetteur de Nendaz qui a été racheté à M. Michelotti par les PTT. Celui de Savièse renvoie les ondes sur les installations de Suens, dans le val d'Hérens, qui les renvoie sur celui de La Forclaz, au-dessus d'Evolène.

Le réémetteur de Savièse renvoie également les ondes sur une installations similaire se trouvant à Zinal qui, elle, renvoie sur Grimentz.

Selon M. Michelotti, les essais effectués ces derniers jours ont été jugés satisfaisants.

C'est là un cadeau de Noël qui sera certainement très apprécié par les habitants de ces deux vallées qui ne recevaient pas du tout ou très mal les émissions des « étranges lucarnes » comme dirait un confrère français.

Le stock de carottes

Dans l'article paru lundi en première page, consacré aux légumes de garde, un chiffre a été changé en ce qui concerne la production de carottes. La Suisse a bien produit un total de 1223 wagons, mais sur cette quantité le Valais en fournit 951 et non 551 comme indiqué par erreur. De ce fait, les stocks au 1er décembre, après expédition préalable d'environ 400 wagons, se montent à 551 wagons.

HOCKEY SUR GLACE

En championnat de deuxième Ligue, groupe 14, le HC Monthey a remporté un succès méritoire en battant, vendredi soir, à la Pontaise, Star-Lausanne par 5-8 (2-4, 3-2, 0-2).

Privés de Gross et Dupertuis (malades), les Montheysans devaient en outre se passer des services de Béchon (gardiens-remplaçant du FC Monthey et que ce dernier avait refusé de libérer, on se demande pourquoi étant donné que le titulaire Piccot était disponible). N'alignant donc que neuf joueurs, ils furent encore handicapés par une blessure de Raboud, après 10 minutes de jeu, celui-ci continuant cependant courageusement de jouer avec une côte enfoncée. Menant constamment à la marque, les Bas-Valaisais méritèrent leur succès en dépit d'un passage à vide inquiétant, en fin de deuxième tiers.

Monthey: R. Kuhn; Zwissig, Raboud; Pittet; Rast, Trisconi, Buttet; K. Kuhn, Ciana. Buts de Trisconi (3), Zwissig (3), K. Kuhn et Buttet.

Classement: 1. Lausanne III 3 matches 6 points; 2. Salvan 1-2; 3. Monthey et Leysin 2-2; 5. Villars-Champéry II (pas encore joué); 6. Star-Lausanne 4-0.

Skiez plus vite sur VALAISKI

Skis toutes neiges, compétition, Fiber Glass, Junior, enfant, skis de fonds et promenade - dans tous les bons commerces d'articles de sport!

Plus de 20 ans d'expérience VALAISKI SAXON VS

photo ou ciné?
michel darbelay
martigny tél. 026 2 11 71

Je cherche un ouvrier qualifié
MONTEUR EN CHAUFFAGE
pouvant travailler seul. Région Sion-Martigny.
Ecrire sous chiffre PC 23398 à Publicitas, 1951 Sion. P 23398 S

alfa romeo
GARAGE IMPERIA SA
MARTIGNY Tel. (026) 2 18 97

MORANDINE PASTIS
APERITIF 45 ANISE
MORAND

Maison **PAUL MARTI**,
Matériaux de construction, à Martigny,
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

Un chauffeur expérimenté

On demande: Homme sérieux et sobre, justifiant quelques années de pratique sur poids lourd.

On offre: Place stable. Salaire intéressant. Caisse de retraite. Semaine de cinq jours.

Se présenter au bureau à Martigny ou téléphoner au (026) 2 28 85. P 4809 S

Monsieur... un mot!

LE CADEAU que vous réservez à Madame, accompagnez-le de ce petit rien qui vous confère LA CLASSE DU GENTLEMAN.

Un parfum, colifichet, nécessaire de toilette, abonnement de soins de beauté.

Parfumerie
Institut de Beauté
Valine
Mme G. Oggier-Favre

Nos esthéticiennes vous conseillent judicieusement.

Rue Porte-Neuve - SION P 3805 S

La maison du trousseau SION
Chemin du Vieux-Canal
Avenue de France derrière
Bar de France
Tél. (027) 2 25 57 P 679 S

Pour votre publicité: Publicitas Sion (027) 3 71 11

SION
Le Synode valaisan se penche sur les travaux d'Upsal

Le Synode de l'Eglise réformée évangélique du Valais vient de se réunir à Sion sous la présidence de M. W. Sedlathek, de Sion. Pour remplacer M. J. Vogeli, de Martigny, et M. le pasteur P. Jomini, de Monthey, tous deux démissionnaires, l'assemblée a élu au Conseil synodal M. W. Wimmersberger, ingénieur à Viège et M. le pasteur C. Bolay, desservant de la paroisse de Sion.

Après avoir voté le budget de la caisse de l'Eglise pour 1969, qui s'élève à 11 000 francs, le Synode a exprimé sa très vive reconnaissance à M. Vogeli qui renonce à ses fonctions de caissier synodal, fonctions qu'il a exercées pendant 20 ans.

En fin d'assemblée, les participants ont entendu Mademoiselle T. Prince, présidente du consistoire de l'Eglise protestante de Genève qui a brossé devant le Synode une vaste fresque de la quatrième assemblée générale œcuménique des Eglises, assemblée qui s'est déroulée cette année à Upsal, et à laquelle Mlle Prince a participé en qualité de déléguée des Eglises protestantes suisses.

SAINT-MAURICE
Vente de sapins de Noël

Selon la tradition, la Bourgeoisie de Saint-Maurice mettra en vente des sapins de Noël sur la place « Saint-Maurice du val de Marne », le samedi 21 décembre 1968, et ceci dès 8 h. 30.

Monsieur et Madame Michel Nendaz, à Martigny;
Mademoiselle Fernande Nendaz, à Martigny;
Madame veuve Elise Pochon et famille, à Collonges;
Madame veuve Céline Nendaz et famille, à Collonges;
Madame veuve Anna Michel et famille, à Châtel-Saint-Denis et Collonges;
Madame veuve Marie Cheseaux et famille, à Genève, Lausanne et en Amérique;
La famille de feu Jules Nendaz, à Saint-Maurice et Châtelard;
ainsi que les familles parentes et alliées Cusani, Pachoud, Duboule, Gillioz, Baschong, Pochon, Nendaz, Berger, Michel, Putallaz,
font part du décès de

Madame
Edouard NENDAZ
née Emma CUSANI

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 17 décembre 1968 dans sa 80e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Collonges le jeudi 19 décembre à 10 heures.
Domicile mortuaire: hôpital de Martigny.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

MONSIEUR
Henri RIMET

remercie toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs dons à la Ligue anti-tuberculeuse, leur présence aux obsèques, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Sembrancher, décembre 1968. P 90253 S

Profondément touchée par les marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil, la famille de

MONSIEUR
Camille ZERMATTEN
à Mase

remercie toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages de compassion, ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci particulier à Mademoiselle Maria Vergères, à M. le Révérend curé Moix, à MM. les abbés Pannatier et Folliot, à la Fanfare « Le Clairon des Alpes » de Mase, à la Société de chant « Sainte-Cécile » de Mase, aux employés de l'Office des poursuites de Genève, à la direction et au personnel de la Maison « Nouvelle Façade » à Genève, ainsi qu'à la Maison Peter Stuyvesant.

P 23143 S

TELEFUNKEN

TV noir et blanc
TV couleur
RADIO ENREGISTREUR
CHAINE HI-FI STEREO

Service de dépannage
immédiatement dans tout le Valais
par technicien maîtrise fédérale

VENTE — ECHANGE — LOCATION
S. BOESSO rue du Scex 19 — SION — Tél. (027) 2 04 22
Magasin ouvert jusqu'à 22 heures mercredi 18 décembre 1968
OFA 06 181 04



Avenue de la Gare **SION** Bâtiment « La Bergère »



vous propose le **PLUS GRAND CHOIX** de
Skis, chaussures
et équipements
skis métalliques,
prix sensationnel **198 fr.**

Madeleine et Alby Pitteloud

sont à votre disposition pour bien vous conseiller

Ce soir
OUVERTURE jusqu'à 22 heures

P 8207 S

Importante entreprise commerciale du Bas-Valais avec sièges à Martigny et Monthey cherche pour tout de suite ou date à convenir

1 secrétaire

homme âgé de 30-35 ans, bilingue français-allemand ;

1 secrétaire de direction

bilingue français-anglais ;

1 secrétaire

affectée à la correspondance (correspondancière) ;

1 apprentie de bureau

Nous exigeons :

- formation commerciale complète,
- copies de certificats,
- caractère agréable.

Nous offrons :

- salaire intéressant,
- sécurité sociale,
- ambiance agréable dans une entreprise jeune.

Faire offres écrites sous chiffre PC 900 213 à Publicitas, 1951 Sion.

P 1004 S

voitures d'occasions

ALFA ROMEO Giulia Super 1600, blanc, modèle 1966, 5 vitesses.

ALFA ROMEO Giulia Super 1600, bleu, modèle 1966, 5 vitesses.

ALFA ROMEO Sprint 2600, modèle 1964, moteur révisé, grenat.

ALFA ROMEO Sprint 2000, moteur révisé, bleu, Fr. 3500.—

ALFA ROMEO Spider 1600, blanc, avec Hard-Top, modèle 1965.

ALFA ROMEO TI 1600, blanc, modèle 1964, moteur révisé, 5 places.

FIAT 125, modèle 1968, 1700 kilomètres, vert foncé, état de neuf.

FORD Cortina GT, blanc, modèle 1965, très bon état.

VW 1300, blanc, toit ouvrable, modèle 1966, très soignée.

CRÉDIT - ÉCHANGE
FACILITÉ DE PAYEMENT

Garage Elite Sierre

Agence générale ALFA ROMEO pour le Valais

Téléphone (027) 5 17 77 / 5 60 95

P 2815 S

SECRÉTAIRE Verbier

Etude d'avocat et notaire cherche secrétaire, si possible de la région, pour février 1969 ou date à convenir.

S'adresser à Lucien BRUCHEZ, avocat et notaire, Verbier, tél. (026) 7 15 35.

P 90255 S

Cherchons pour 1^{er} février ou 1^{er} mars 1969

ing. technicien

ou

chef de chantier expérimenté

pour chantier de construction d'immeubles dans station en création au-dessus de Sion (VS).

Travaux confiés.

Direction générale (120 à 150 ouvriers).

Faire offres écrites sous chiffre 900 202, à Publicitas, 1951 Sion.

P 4654 S

La Compagnie du chemin de fer Martigny - Châtelard cherche

un monteur électricien un peintre en carrosserie

Salaires selon échelle des traitements. Avantages sociaux des grandes entreprises.

Se renseigner et faire offres à la Compagnie du chemin de fer Martigny - Châtelard, à Martigny.

P 23272 S

NOIX

Nouvelles

5-10 kg. Fr. 2.80 le kg. + port. Glus. Pedrioli, 6501 Bellinzona

On cherche

ORCHESTRE

(2-3 musiciens) pour le 31 décembre. Tél. (022) 60 12 44.

P 6800 L

On cherche jeune fille ou dame comme

femme de chambre

et lingère

Téléphone (027) 4 51 84.

P 23410 S

UN CHOIX IMMENSE
DE TASSES ET SOUS-TASSES
A MOCCA
MODERNES OU CLASSIQUES
CONSTANTIN FILS SA SION

P 3000 S

Le Cartel des sociétés de Saint-Maurice vous invite au **LOTO DE NOËL** organisé par la Fanfare municipale « L'Agaunoise » de Saint-Maurice, le samedi 21 décembre 1968, dès 20 heures, en duplex Hôtel des Alpes - Café de la Place

SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1968
DÈS 20 HEURES

Saint-Maurice LOTO

de la Fanfare municipale « L'Agaunoise »
En duplex :
HOTEL DES ALPES - CAFÉ DE LA PLACE

- Une semaine de vacances à Zermatt pour deux personnes.
- Un week-end à Zermatt pour deux personnes.
- Téléviseur - Caméra - Transistor - Fours à raclette - Grill - 10 jambons - 2 demi-porcs - Fromages - Côtelettes fumées - Montres, etc.

Abonnements :
Dès 25 séries Fr. 35.— au lieu de Fr. 63.—

P 6000 S

POUR QUI SONNE LE (VER) GLAS ?

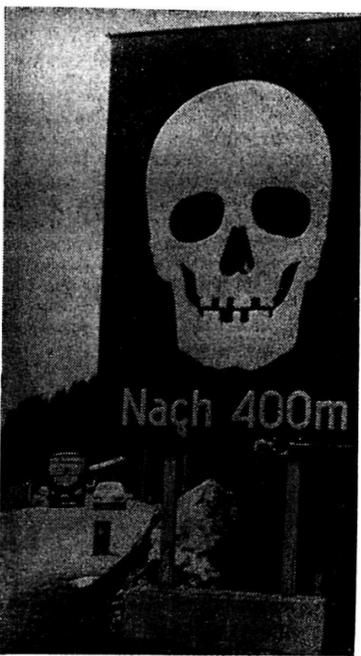
Sur les routes de l'hiver il faut réapprendre à conduire

L'hiver fait refluer dans les pages de nos journaux les images de ces carrosseries éclatées, disloquées, écrasées sur les chaussées luisantes et glissantes. Spectacle tragique mais devenu si banal que les lecteurs ne s'en émeuvent guère, à moins que les victimes de ces drames routiers fassent partie de leurs parents et connaissances.

En tout cas, de tels accidents sont toujours, à leurs yeux, pour les autres; et ils seront les premiers surpris le jour où leur propre voiture se trouvera, en un instant, réduite à l'état de ferraille.

Pensez en mètres-seconde et non en km. à l'heure !

Déjà sur les routes sèches de la belle saison, les usagers sont abreuvés de bons conseils et de chiffres à méditer. Pensez en mètres-seconde et non en kilomètres à l'heure ! leur répète-t-on à grand renfort



Un panneau suggestif sur une route autrichienne, à l'approche d'un passage dangereux. (ASL.)

de slogans et d'affiches lors des campagnes de sécurité. Et pendant ce temps, les constructeurs de voitures sortent des modèles dont ils aiment à faire ressortir une vitesse de pointe sans cesse plus élevée...

Dans le manuel d'utilisation de votre véhicule, on vous vantera volontiers les accélérations foudroyantes, la réserve de puissance et les moyennes élevées dont il est capable; ce qui incite les conducteurs

Voici une photo remarquablement évocatrice d'un cas d'éblouissement comme on en observe trop fréquemment sur les routes, dans le trafic nocturne... (Photo extraite de la revue: « Les Echos Simca ».)



par J.-P. THÉVOZ

à penser: « J'irai de A à B en tant de temps », alors que leur principale préoccupation devrait être: « Il me faut tant de temps pour m'arrêter ».

Voici ce que l'automobiliste devrait lire comme première instruction en se mettant au volant de sa première voiture et qu'il devrait avoir présent à la mémoire chaque fois qu'il appuie sur le démarreur:

« Une automobile qui se déplace à 100 kilomètres à l'heure, parcourt 28 mètres en une seconde. Qu'un obstacle survienne: il faut une demi-seconde environ pour que le conducteur commence à freiner. Mais pendant cette demi-seconde, il parcourt encore 14 mètres !

» Si la route est en bon état et la chaussée sèche, si les freins sont puissants et les pneus peu usagés, quatre secondes s'écouleront encore avant que la voiture s'immobilise: 4 secondes pendant lesquelles elle aura parcouru 57 mètres !

» Conclusion: lancée à 100 kilomètres à l'heure, cette voiture ne pourra s'immobiliser qu'en 5 secondes, au cours desquelles elle parcourra 70 mètres au minimum dans les meilleures conditions. Mais pour peu que la route soit humide et que les freins du véhicule soient défectueux, cette distance critique atteindra jusqu'à 200 mètres !

Sur les routes de l'hiver, cette théorie n'est plus valable et des chiffres bien plus considérables et imprévisibles peuvent vous réserver les pires surprises.

Toujours les phares mal réglés

La mauvaise saison est particulièrement néfaste aux conducteurs non seulement par suite des chaussées glissantes, mais aussi en raison d'autres facteurs tels qu'une consommation plus élevée d'alcool à une période de l'année où vins et spiritueux réchauffent le gosier et accompagnent bien la fondue. Dès lors, le fameux 0,8 pour mille est vite atteint... L'hiver marque aussi pour beaucoup d'entre nous l'absorption d'une dose plus élevée de médicaments dont on sait qu'ils peuvent influencer sur notre comportement au volant, en amoindrissant par exemple nos réactions.

Le manque de visibilité qui se manifeste fréquemment sur les routes de l'hiver, et

la nuit qui tombe plus vite jouent de vilains tours aux conducteurs dont l'acuité visuelle laisse déjà à désirer à la belle saison. On a noté que plus de 40% des accidents de la route se produisent à la tombée du jour et pendant la nuit, et que le pourcentage des piétons tués dans l'obscurité dépasse aussi le 40% dans la statistique. Ces chiffres sont valables aussi bien l'été que l'hiver.

Les récents contrôles de véhicules effectués par la section vaudoise du Touring-Club de Suisse, comme aussi ceux pratiqués au Service cantonal des automobiles à la Blécherette, révèlent que la plupart des véhicules ont des phares mal réglés ou défectueux et qu'ils contribuent ainsi à faire de l'éblouissement l'ennemi No 1 de la circulation nocturne.

A ce sujet, un ophtalmologue précise que le temps de réadaptation d'un conducteur victime d'un éclat de phares de la part d'un automobiliste venant en face dure trois minutes. Or, si ce conducteur ébloui roule à une vitesse de 100 km/h., cela signifie qu'il parcourra quelque 5000 mètres pratiquement sans visibilité ! Il faut toutefois signaler que les effets de l'éblouissement varient d'un individu à l'autre, tout comme les effets de l'alcool. Certains supporteront mieux que d'autres la rencontre de voitures aux phares mal réglés ou pilotées par des conducteurs qui n'attendent même pas de vous avoir croisé pour réenclencher leurs grands phares.

Le verglas et ses remèdes

Mais bien sûr, le grand responsable des drames routiers de l'hiver c'est le verglas qui, tels les bandits d'autrefois guettant les diligences au coin d'un bois, vous prépare un mauvais coup à l'endroit où, généralement, vous vous y attendez le moins.

Les spécialistes vous expliqueront que



Est-ce un nouveau signal de danger de carambolage ?

Non, mais c'est sans doute pour rendre les usagers plus attentifs au danger de verglas que ce signal a été tourné à l'envers, la voiture étant sur le toit. Cela se situe à proximité du dernier virage dangereux de la forêt de la Sihl, sur la route Zurich - Lucerne. (ASL.)

le verglas apparaît à la suite de la précipitation d'eau sur le sol glacé, ou d'eau surfondue sur un sol non glacé; ils vous décriront aussi le phénomène de ces gouttes d'eau en surfusion arrivant au sol dans un état instable et que la moindre onde de choc transforme en verglas...

Ces savantes théories ne nous sont d'aucun secours au volant car il est pratiquement impossible de déceler à l'œil nu un secteur verglacé.

Quels sont les meilleurs remèdes, dès

lors, pour combattre cet ennemi No 1 du trafic routier hivernal ?

Il y a tout d'abord l'avertisseur de verglas: une signalisation lumineuse commandée par un appareillage compliqué à électrodes qui permet de mesurer l'humidité et la cristallisation sur un tronçon de chaussée ainsi que sa température de surface. Le panneau « danger de verglas » s'allume dès la formation de verglas et l'alerte est automatiquement donnée au service de

(Suite en page 10.)

UN BILAN UNIQUE DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE :

15 millions de "Volkswagen"

Les usines automobiles allemandes Volkswagen et ses filiales à l'étranger ont produit depuis 1945 quinze millions de voitures. Un communiqué de la firme de Wolfsburg précise que onze millions environ ont été des modèles « coccinelle » et plus de deux millions des camionnettes. Neuf millions de Volkswagen ont

été vendues à l'étranger ajoute le communiqué qui précise:

« Ce bilan de production absolument unique pour l'industrie automobile en dehors des USA met en évidence la position avancée des usines Volkswagen. Il confirme en outre la justesse des conceptions de VW. »

RÉSULTAT D'UNE ÉTUDE DE L'OTA :

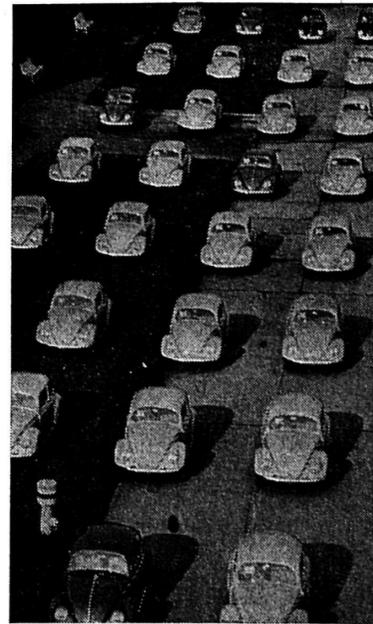
Les limitations de vitesses schématiques sont discutables

La réglementation générale et absolue des vitesses maximales pour certaines catégories de routes, ou même pour l'ensemble du réseau, n'est pas un moyen valable pour régler le problème de la sécurité routière, comme il ressort d'une étude de l'Organisation mondiale du tourisme et de l'automobile (OTA). L'OTA est l'organisme de fait des 2 grandes associations qui

groupent les Automobile-Clubs et les Touring-Clubs nationaux, soit la FIA (Fédération internationale de l'automobile) et l'AIT (Alliance internationale du tourisme). Son siège est à Londres.

Les conclusions de ce document, que l'OTA a déjà soumises au début de cette année à la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), sont confirmées par l'attitude adoptée depuis longtemps déjà à cet égard par l'ACS et le TCS, ainsi que par les résultats des investigations récemment publiées par le Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents (BPA).

« Le rapport de l'OTA relève préalablement que la législation sur la circulation routière de chaque pays oblige les conducteurs de véhicules à adapter leur vitesse aux circonstances nombreuses et variables. Il pose ensuite la question de savoir s'il serait utile de compléter ces prescriptions par des dispositions de limitations absolues de vitesses, indépendantes des circonstances variables. Après un examen exhaustif de tous les facteurs techniques et humains entrant en ligne de compte, l'étude de l'OTA répond négativement à cette question. Elle admet toutefois que pour certains tronçons, les limitations de vitesses adoptées à la suite d'expertises, selon les particularités de la route ou les conditions du trafic, peuvent être utiles, ou même nécessaires. »



Il a fallu 10 ans à la firme automobile allemande dont les installations en 1945 étaient détruites au trois quart, pour fabriquer son premier million de voitures. Aujourd'hui plus de 7000 Volkswagen sortent quotidiennement des chaînes de montage allemandes et étrangères qui ont une capacité annuelle de production de près d'un million et demi de véhicules.

carrosserie
allasia

HENRI OSTRINI

LAUSANNE
Place de Milan
Ch. des Bruyères 4
Tél. (021) 26 24 45

BIENFACTURE ~~~~~ RAPIDITÉ

Production et consommation d'électricité Evolution des structures professionnelles

Pendant l'année hydrologique 1967-68, la consommation suisse d'énergie électrique a augmenté de 3,8% par rapport à l'exercice précédent. L'an dernier, le taux de croissance avait été de 3,9%. Autant dire qu'il est resté stable. Les prévisions faites par les spécialistes en la matière estiment que la croissance sera de l'ordre de 4,5% au cours de ces dix prochaines années. Si l'augmentation a été moindre pendant ces deux derniers exercices, cela provient surtout du tassement économique consécutif aux mesures conjoncturelles prises par la Confédération. Leur suppression aura pour effet d'augmenter de nouveau la demande, de telle sorte qu'on se retrouvera rapidement au taux de croissance prévu de 4,5%.

Au cours de l'année hydrologique écoulée, le taux de croissance a été seulement de 0,8% dans le groupe électrochimie, électrometallurgie et électrothermie; cette faible croissance provient en partie — selon l'Office fédéral de l'énergie — du fait que l'électricité a été fortement concurrencée par les hydrocarbures et qu'il en est résulté une moins forte demande d'énergie électrique; mais d'autres causes sont également intervenues, comme des changements du programme de fabrication dans certaines firmes de l'électrochimie. Dans les autres industries, la consommation s'est accrue de 5,4%, alors que le taux de croissance avait été de 6,7% l'année précédente. Par contre, la croissance de la consommation est devenue plus accusée dans le groupe ménages, artisanat et agriculture, où le taux a passé de 3,9% en 1966-67 à 5,6% en 1967-68.

Contrairement à ce qui était précédemment le cas, la production d'énergie électrique est actuellement excédentaire. Elle le restera probablement si l'on tient compte de l'accroissement à venir de la production d'électricité atomique. On escompte, pour le semestre d'hiver 1970-71 un excédent de production de 1100 millions de kWh et pour le semestre d'été de la même année hydrologique de 4475 millions de kWh. Pour l'exercice 1975-76, compte tenu d'une augmentation supposée de la consommation de 4,5%, l'excédent serait de 3600 millions de kWh en été, alors qu'il en manquerait 200 millions en hiver. Il conviendra donc de vouer l'attention nécessaire aux exportations de courant, pour absorber l'énergie qui n'aura pas pu être consommée dans le pays. Il n'est pas dit que cela aille sans quelques difficultés, la capacité des réseaux étrangers d'absorber du courant importé étant probablement appelée à diminuer par

suite de l'extension des possibilités de production dans les autres pays. Au cours de 1968, la collaboration internationale dans le domaine de l'énergie électrique s'est intensifiée par suite de la connexion de la Suisse au réseau ouest-européen à haute tension. On envisage actuellement une extension des interconnexions du côté de l'Italie.

Sur notre marché intérieur, l'offre croissante d'énergie aura pour conséquence un renforcement de la concurrence entre les diverses formes d'énergie. L'ère des incertitudes de la production et des périodes de pénurie sera bientôt révolue et l'entrée en scène de l'électricité atomique nous vaudra des excédents de production. Cela permettra aux services compétents de développer la consommation dans des domaines comme le chauffage des locaux, qu'ils n'ont guère encouragé au cours des années passées. Une nouvelle voie s'ouvre ainsi à l'économie électrique. Elle s'y engagera sans doute en pratiquant une politique tarifaire de nature à encourager la consommation dans ce nouveau secteur.

M. d'A.

On n'a pas encore assisté, chez les apprentis, à des manifestations de contestations pareilles à celles des étudiants. Pourtant, l'enseignement qui les prépare à leur future profession doit lui aussi passer par une phase de réorganisation, dont le but sera de réadapter la formation professionnelle aux exigences du monde technique de demain.

Lors de la récente journée de la presse de l'industrie suisse des machines, deux représentants de cette branche ont évoqué ce problème avec compétence. Leurs exposés ont montré que le monde patronal est conscient de la nécessité de ces adaptations.

L'industrie suisse des machines est jusqu'ici restée fidèle à sa tradition de bonne formation des apprentis. Cela lui a valu de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée de grande qualité. Aux Etats-Unis, où l'on ne connaît pas un système d'apprentissage comparable au nôtre, on s'est contenté jusqu'à la seconde guerre mondiale d'ouvriers qualifiés venus d'Europe. Mais on a dû aussi s'y préoccuper plus tôt que

chez nous des problèmes posés par les exigences d'une production précise et de qualité avec une main-d'œuvre formée à cet effet en un temps assez bref. Disposant de moins d'ouvriers qualifiés, l'industrie américaine a dû, assez tôt, prescrire à l'ouvrier chaque phase du travail selon un ordre établi par des spécialistes. Le personnel peut être formé à chacune de ces phases assez rapidement. Ce système suppose fréquemment le recours à ce qu'il est convenu d'appeler des dispositifs de fabrication, conçus de telle sorte que l'ébauche à usiner ne peut l'être que dans la position correcte à l'endroit prescrit.

Chez nous, au contraire, on a pu se contenter plus longtemps des voies traditionnelles, qui font la part plus large à l'ouvrier qualifié pour la préparation du travail et le déroulement des opérations d'usinage.

Cependant, les problèmes liés à l'emploi d'une main-d'œuvre rapidement instruite se sont posés à nous après la seconde guerre mondiale, à cause de l'afflux de main-d'œuvre étrangère qu'il a fallu former sur place. La conséquence en a été l'utilisation de plus en plus fréquente de dispositifs de fabrication de tous genres.

Une autre conséquence de cette évolution a été une plus grande mobilité de la main-d'œuvre, du moment que celle-ci pouvait être instruite en un temps assez bref. Cela modifie évidemment la mentalité des travailleurs, moins soumis que naguère aux traditions de la main-d'œuvre hautement qualifiée. La technique progresse d'ailleurs à une cadence si rapide que nul ne peut être assuré de pouvoir utiliser les connaissances professionnelles acquises à l'école, jusqu'à l'âge de la retraite. Cela pose tout le vaste et important problème des recyclages. Cette incertitude fait que les travailleurs d'une entreprise doivent se préparer à apprendre leur vie durant, et non seulement pendant la période de l'apprentissage. Tous, en effet, du premier des cadres au dernier des ouvriers, doivent pouvoir s'adapter rapidement aux nouveautés, se mettre au courant de procédés et de techniques nouveaux. Cela implique qu'ils sachent, au moment voulu, se libérer des traditions professionnelles.

Naturellement, cela n'ira pas sans modifier la conception de l'enseignement professionnel, lequel devra comporter un enseignement général de « base », qui sera

suivi d'une spécialisation. Tout ceci ne manquera pas de poser bien des problèmes, aussi bien aux syndicats qu'aux associations patronales.

Beurre et fromage

L'annonce faite par la Butyra d'une importation d'un millier de tonnes de beurre d'ici à la fin de l'année a provoqué une certaine stupeur dans les milieux agricoles, du moins ceux d'entre eux qui ne comprennent pas bien le mécanisme fort complexe de la politique agraire. D'aucuns déduisent que si l'on doit importer du beurre on devrait pouvoir renoncer aux mesures de contingentement du lait. Il en est aussi qui tirent prétexte de cette information pour demander une réduction de la retenue sur le prix du lait. Il a même été proposé au Conseil national de renoncer aux créances de la Confédération sur les producteurs, en raison de l'insuffisance de la retenue prélevée sur leur production laitière au titre de participation aux pertes.

Relevons à ce propos que la reprise des importations de beurre permet d'obtenir un certain allègement des charges dont bénéficient la caisse fédérale et les producteurs, grâce aux prélèvements faits sur le beurre importé.

Dans les conditions actuelles, il apparaît difficile de renoncer au plan de contingentement établi par le Conseil fédéral car la production de lait reste trop abondante et les quatre centimes de retenue ne couvrent pas la participation des producteurs aux pertes, telle qu'elle est prévue par la loi. Enfin, plus que produire du beurre, il importe de pousser la production de fromage de premier choix, qui peut être exporté. La relation entre les importations de beurre et les exportations de fromage est la base du « plan beurre-fromage » établi par la Confédération.

A propos d'exportations de matière grise

L'exode d'une partie des jeunes cadres scientifiques et techniques formés en Suisse a fait déjà l'objet de maints commentaires déplorant cet exode des cerveaux qui représente un appauvrissement pour notre pays. En 1967, 461 de ces cadres sont partis pour le Canada et les Etats-Unis. On néglige par contre souvent le fait qu'une partie de ces émigrants rentrent au pays au bout de quelques années, riches d'expériences et de connaissances nouvelles, ce qui représente une compensation valable. L'an dernier, par exemple, 294 Suisses, émigrés quelques années plus tôt, sont rentrés au pays, ce qui représente le 64% de ceux qui sont partis la même année. La Suisse vient en tête des pays européens en ce qui concerne l'émigration de main-d'œuvre hautement qualifiée. Par contre, elle récupère à long terme la moitié au moins de ces émigrants, ce que ne font pas d'autres pays, la Grande-Bretagne notamment.

La statistique et la réalité

Nous disposons chaque année de trois statistiques sur les travailleurs étrangers. L'une est dressée par la police des étrangers, sur la base d'une enquête au 31 décembre. Elle porte sur l'effectif global des étrangers résidant en Suisse, à l'exception des frontaliers et des saisonniers qui n'habitent pas en Suisse.

D'autre part, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail procède deux fois par an, en février et en août, à une enquête sur les travailleurs étrangers soumis à contrôle (bénéficiaires d'un permis de séjour à durée limitée,

saisonniers et frontaliers). Le choix de deux dates a été fait parce que le nombre des travailleurs étrangers soumis à contrôle varie dans de larges proportions d'une période de l'année à l'autre.

Aucune de ces deux statistiques n'a un recensement pour point de départ, le calcul portant sur les permis délivrés et non pas sur les personnes effectivement présentes en Suisse. Or, l'expérience a démontré que — surtout pour les travailleurs soumis à contrôle — la statistique englobe un nombre assez grand de permis concernant des étrangers qui ont quitté la Suisse depuis belle lure. L'effectif qui apparaît dans la statistique serait ainsi surévalué de 5 à 7 pour cent. Comme il y a eu, en février 1968, 473 000 travailleurs étrangers portés sur la statistique, il conviendrait de réduire ce nombre de la proportion indiquée plus haut, soit 20 000 à 30 000 unités. Et des 585 000 personnes dont fait état la statistique d'août, il conviendrait d'en retrancher 30 000 à 40 000. L'erreur est assez importante pour qu'on en tienne compte quand on discute de l'effectif des travailleurs étrangers en Suisse.

BOURSE DE LAUSANNE

| | 16. XII. | 17. XII. |
|-------------------|-----------|-----------|
| BCV | 1240 | 1240 |
| Caisse d'épargne | 465 | 465 |
| CFV | 1005 | 1005 |
| Brigue VZ | 97 | 97 |
| Cuir et Plastique | 1100 | 1150 d |
| LO | 415 | 415 |
| Navigation ord. | 45 d | 45 d |
| CVE | 545 d | 545 d |
| Rom. Electr. | 405 d | 405 |
| Beau-Rivage | 600 d | 610 |
| Nestlé port. | 3530 | 3535 |
| Nestlé nom. | 2180 | 2150 |
| Suchard A | 1390 | 1300 |
| Ateliers Vovey | 610 d | 615 |
| Baumgartner | 3650 d | 3700 |
| Câbl. Cossonay | 2900 d | 2925 |
| Cheuz, Ciments | 525 d | 525 |
| Feuille d'avis | 295 d | 295 d |
| Innovation | 345 | 348 |
| Sepal | 900 | 875 d |
| La Suisse | 3175 d | 3200 |
| UMV | 1850 | 1875 d |
| Zyma | 6075 | 6100 |
| Alcan Alum. | 116 | 115 d |
| Amer. Tel. Tel. | 238 | 236 1/2 |
| Can. Pacific | 320 d | 313 d |
| Consol Nat. Gas | 137 d | 140 |
| Dow Chemical | 342 | 344 |
| DuPont | 734 | 726 |
| East Kodak | 334 d | 334 |
| Ford Motor | 234 d | 233 |
| Gen. Elec. | 414 d | 411 d |
| Gen. Foods | 370 d | 365 d |
| Gen. Motors | 356 | 350 d |
| Goodyear Tire | 256 d | 252 1/2 d |
| IBM | 1372 | 1368 |
| Int. Nickel | 160 1/2 | 163 |
| Int. Paper | 167 1/2 | 167 d |
| Int. Tel. Tel. | 267 | 265 d |
| Kennecott | 209 1/2 | 211 d |
| Montgomery | 230 d | 236 d |
| Nat. Distillers | 187 d | 191 1/2 d |
| Pacific Gas | 161 d | 160 d |
| Penn Central | 269 1/2 d | 265 d |
| Stand Oil NJ | 361 | 360 |
| Union Carbide | 207 1/2 | 206 d |
| U.S. Steel | 189 1/2 | 191 1/2 |
| Woolworth | 157 1/2 | 156 1/2 d |

BOURSE D'AMSTERDAM

| | 16. XII. | 17. XII. |
|----------------|----------|----------|
| AKU | 127.10 | 125.20 |
| Hoogovens | 102 1/2 | 101.80 |
| Zwan. Organon | 204.40 | 202.60 |
| Philips Lampen | 166.80 | 165.30 |
| Royal Dutch | 194 | 191.90 |
| Unilever | 129 | 127.30 |

BOURSE DE ZURICH

| | 16. XII. | 17. XII. |
|-----------------|----------|----------|
| Swissair port. | 850 | 855 |
| Swissair nom. | 735 | 735 |
| UBS | 5410 | 5375 |
| SBS | 3390 | 3350 |
| CS | 3960 | 3935 |
| BPS | 2670 | 2650 |
| Bally | 1510 | 1500 |
| Commerciale | 345 d | 345 d |
| Fédérale | 465 | 460 |
| Electro | 1781 | 1775 |
| Holderbank | 452 | 445 |
| Indelec | 1375 d | 1375 |
| Motor | 1290 | 1290 |
| Traction | 215 d | 216 d |
| Métaux | 725 d | 725 d |
| Italo | 215 | 212 |
| Rück | 2000 | 2000 |
| Winterthur | 1015 | 1020 |
| Zurich | 5500 | 5475 |
| Aar | 850 | 840 |
| Boverl | 2705 | 2690 |
| Saurer | 1470 | 1460 |
| Ciba port. | 8725 | 8675 |
| Ciba nom. | 7030 | 7025 |
| Simplon | 480 | 480 |
| Fischer | 1320 | 1305 |
| Geigy port. | 15200 | 15300 |
| Geigy nom. | 8525 | 8525 |
| Lenzbourg | 5190 | 5100 |
| Laufenbourg | 1520 | 1510 |
| Landis | 1420 | 1420 |
| Lonza | 1765 | 1770 |
| Maschinen | 8690 | 8600 |
| Sandoz | 7010 | 7025 |
| Aluminium port. | 3300 | 3260 |
| Aluminium nom. | 8650 | 8675 |
| Suchard B. | 4390 | 4375 |
| Oursina | 7400 | 7275 |
| Anglo | 334 | 336 |
| Bowater | 33 1/2 | 33 1/2 |
| CIA | 74 1/2 | 73 1/2 |
| Bull | 75 1/2 | 76 1/2 |
| Olifit | 199 | 197 |
| Phillips | 231 1/2 | 229 1/2 |
| Royal | 248 | 246 |
| Sodec | 154 | 152 |
| Unilever | 273 | 265 |
| AEI | 252 | 248 1/2 |
| Anilin | 217 | 213 |
| Bayer | 283 | 277 1/2 |
| Hoechst | 157 | 152 1/2 |
| Mannesmann | 319 | 312 |
| Siemens | 190 d | 188 |
| Thyssen | 558 | 549 |
| VW | | |

BOURSE DE GENEVE

| | 16. XII. | 17. XII. |
|-----------------|----------|----------|
| Gardy | 232 | 235 |
| Charmilles | 1190 | 1195 |
| Physique port. | 1200 | 1200 |
| Physique nom. | 950 | 940 |
| Sécheron port. | 330 | 330 |
| Sécheron nom. | 285 d | 290 |
| Amer. Eur. Sec. | 174 | 174 |
| Montedison | 7.10 | 7.10 |
| Olivetti | 20.40 | 20.20 |

BOURSE DE LONDRES

| | 16. XII. | 17. XII. |
|-------------------|-----------|-----------|
| Ang. Amer. Corp | 32 3/8 | 32 3/4 |
| British Petrol | 136 3/8 | 138 1/8 |
| Br. Amer. Tobacco | 148 1/2 | 149 1/8 |
| Courtaulds | 32 1/4 | 32 1/8 |
| de Beers | 38 1/2 | 38 1/4 |
| Elliot | | |
| Gus A. | 58 10 1/2 | 59 1 1/2 |
| Imp. Chemical | 118 1/2 | 118 1/2 |
| Rolls Royce | 46 7 1/2 | 46 7 1/2 |
| Shell | | |
| United Steel | 93 1/4 | 96 1/2 |
| West. Holdings | 162 1/2 | 163 1 1/2 |

BOURSE DE FRANCFORT

| | 17. XII. |
|-----------------|----------|
| AEG | 248 1/2 |
| Badische Anilin | 233 |
| Daimler-Benz | 400 |
| Deutsche Bank | 331 1/2 |
| Dresdner Bank | 300 |
| Farben Bayer | 199 |
| Hoechst Farben | 257.90 |
| Kaufhof | 331 1/2 |
| Mannesmann | 142 |
| Siemens Halske | 293.20 |
| Thyssen Hütte | 174 |
| VW | 512 |

BOURSE DE PARIS

| | 16. XII. | 17. XII. |
|----------------|----------|----------|
| Air Liquide | 260 | 358 |
| Coise Pétroles | 173 | 171.10 |
| Hachette | 454 | 452 |
| Machines Bull | 88.80 | |
| Michelin | 840 | |
| Péchiney | 170.70 | 168 |
| Peugeot | 130.70 | 130 |
| Rhône-Poulenc | 190.50 | 186.50 |
| Saint-Gobain | 161 | 158.50 |
| Suez | 350 | 345 |
| Thomson Hout. | 106 | 106.90 |

BOURSE DE BÂLE

| | 16. XII. | 17. XII. |
|-----------------|----------|----------|
| Bâloise Holding | 200 d | 195 d |
| Ciment Portland | 4350 d | 4200 d |
| Ciba nom. | 7040 | 7000 |
| Geigy port. | 15275 | 15250 d |
| Geigy nom. | 8575 | 8470 |
| Pâtes de bois | 1000 d | 975 d |
| Sandoz | 8700 | 8575 |
| Hoffmann bon | 146300 | 146500 |

BOURSE DE MILAN

| | 16. XII. |
|-----------------|----------|
| Assic. Generali | 59500 |
| Flat | 2899 |
| Finisider | 574 |
| Italcementi | 22525 |
| Magneti Marelli | 1380 |
| Olivetti priv. | 3057 |
| Snia Viscosa | 3074 |
| Montedison | 1045 |

BILLETTS DE BANQUE

| | Achat | Vente |
|-------------|-------|--------|
| Etats-Unis | 4.28 | 4.32 |
| Canada | 3.95 | 4.04 |
| Angleterre | 10.20 | 10.40 |
| Allemagne | 106.- | 108.50 |
| France | 81.- | 85.- |
| Italie | —68 | 70 1/2 |
| Autriche | 16.55 | 16.85 |
| Belgique | 8.30 | 8.55 |
| Hollande | 118.- | 120.- |
| Danemark | 56.- | 59.- |
| Norvège | 58.50 | 61.50 |
| Suède | 82.- | 85.- |
| Finlande | 101.- | 106.- |
| Espagne | 6.- | 6.30 |
| Portugal | 14.80 | 15.35 |
| Yougoslavie | 29.- | 38.- |
| Grèce | 13.40 | 15.- |
| Egypte | — | 6.- |

HORS BOURSE

| | Offre émission | Demande émission |
|----------------|----------------|------------------|
| Fund Inv. | 13.80 | 12.08 |
| Div. Invest. | 18.31 | 18.31 |
| Div. Growth | 3050 | 3050 |
| Paillard | 3000 | 1075 |
| Banque Romande | | |

Sur les routes de l'hiver

(Suite de la page 9)

voir le plus proche. C'est là une solution que l'on ne peut adopter que sur certains tronçons routiers réputés dangereux. Mais il y a tous les autres...

Parmi les moyens de défense automobile proprement dits, il y a les pneus à clous dont l'efficacité sur le verglas ne fait plus de doute. En Scandinavie, région d'Europe où le verglas est roi, ils représentent plus du 50% du marché des pneus d'hiver. Sur route verglacée, des essais ont démontré que les pneus cloutés assurent une pleine sécurité jusqu'à 60 km/h. dans le cas du cloutage optimum.

Et pour ceux qui reculent devant la dépense de cet équipement forcément coûteux, il reste le bon vieux conseil de prudence répété à chaque saison froide, période où il faut rouler tout en légèreté, sans à-coups, sans appuyer sur les pédales et surtout pas sur celle du frein. Ne jamais freiner : voilà bien le réflexe le plus difficile à combattre car ce geste, si souvent salutaire sur les routes sèches, vous condamne à mort sur les chaussées glissantes d'aujourd'hui.

J.-P. THÉVOZ.

Les cours de la Bourse nous sont obligeamment communiqués par la Banque Cantonale Vaudoise

SION

L'élection tacite n'est pas possible

On parle un peu à tort et à travers de l'élection complémentaire au Conseil général de Sion, rendue nécessaire par le manque de candidats de la liste du Mouvement démocrate séduois.

L'élection du Conseil général, selon la loi sur les élections et votations, a lieu selon les mêmes règles que celle du Conseil communal. Si donc des candidats manquent sur une liste, lors d'un scrutin au système proportionnel, pour occuper les sièges attribués à cette liste, ces règles veulent qu'une élection complémentaire, au système majoritaire, soit décidée. Pour ce faire, l'autorité compétente — en l'occurrence la commune — fixe la date des élections et, par voie de conséquence, les délais pour les dépôts des candidatures, et convoque l'assemblée primaire pour procéder à cette élection. Pour être élu, tout candidat doit obtenir la majorité absolue. Si tel n'est pas le cas un second tour de scrutin est fixé, ou l'élection a lieu à la majorité relative.

Il est clair que lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, on devrait pouvoir d'ores et déjà déclarer ces candidats élus. Hélas, la loi n'accorde pas cette faculté qu'il conviendrait finalement d'introduire, mais pour l'instant, l'élection demeure indispensable, à peine d'illégalité. Quant à savoir si cette élection peut se faire par mains levées c'est un cas que nous laissons à l'appréciation des juristes spécialistes.

Les exemples ne manquent pas dans notre canton où le corps électoral et tout l'appareil administratif nécessaire ont été mobilisés... pour élire un élu. Pensons simplement aux dernières élections du Conseil d'Etat. Au deuxième tour de scrutin il ne restait en lice que M. Arthur Bender, le candidat socialiste, M. Alfred Rey s'étant retiré. C'eût été l'occasion idéale

de proclamer M. Bender élu tacitement. Mais c'eût aussi été illégal. On vota donc et nous devons dire que M. Bender, tout comme cela devrait être le cas pour MM. Ambord et Pitteloud au Conseil général de Sion, fut le dernier à se plaindre de cette obligation qui lui valait le droit de se déclarer réellement élu par le peuple.

En attendant donc que le principe de l'élection tacite soit introduit dans notre législation, si le peuple en décidait ainsi, nous devons constater qu'il nous faudra continuer à élire... des élus et à nous faire une raison de cette situation imposée par la loi.

G. R.

MONTHEY

L'adieu aux armes de la classe 1918

C'est toujours avec beaucoup de soins et de bonne humeur que Monthey prépare les cérémonies marquant la libération du service militaire des classes ayant atteint l'âge fatidique de se séparer à jamais du fusil et de la gamelle.

Hier mardi, à la salle de gymnastique, M. le conseiller d'Etat Arthur Bender a eu l'honneur d'exprimer, au nom du Conseil d'Etat, le merci du pays à une soixantaine de « grognards » de la région qui n'auront jamais été aussi rapides que ce jour là à répondre à la diane et à se ripoliner de fond en comble pour cette mémorable circonstance de leur longue et valeureuse carrière militaire. De la salle de gymnastique, c'est un défilé mené par 2 tambours qui a conduit — aligné et couvert au millipoil — le détachement des libérables jusqu'à l'Hôtel de la Gare où

l'attendaient un repas offert par l'Etat du Valais et d'excellents vins fournis par les communes. Celle de Monthey, qui jouait le rôle d'hôte en l'occurrence, exprima ses remerciements et compliments aux « libérés » par la voix de son vice-président, M. Charles Boissard.

Et comme à Monthey tout finit par des chansons, l'appointé trompette Défago et Mmes Colomba et Breganti dirigèrent une troupe d'enfants costumés en « troupades » qui chantèrent à qui mieux mieux, qui jouèrent des saynètes délicieusement satyriques représentant des scènes de la vie militaire et qui amusèrent de la meilleure manière nos « libérés » auxquels ils arrachèrent autant de larmes d'émotion — à l'évocation de leurs grandeurs et servitudes militaires — que de franc rire.

SIERRE

Un ouvrier tombe d'un toit et se tue

Dans la journée de mardi, un ouvrier domicilié à Savièse, M. Marcel Héritier, employé de l'entreprise Edouard Bonvin de Sion, était occupé à divers travaux sur un toit de l'en-

treprise Tschopp et Zwissig à Sierre. Pour ce travail, un trou avait été pratiqué dans la toiture et recouvert d'une plaque. Pour une raison inconnue, le mal-

ORSIÈRES

Terrible chute d'une voiture

Mardi matin, peu avant 7 h. 30, M. Rémy Gabbioud, âgé de 25 ans, domicilié à Reppaz sur Orsières, circulait en direction de Martigny au volant de sa voiture.

A un moment donné, pour une raison inconnue, mais très probablement à cause

du verglas, le véhicule dérapa puis sortit de la route pour s'écraser à quelque 100 mètres en contrebas.

Grèvement blessé, M. Gabbioud a été transporté à l'hôpital de Martigny.

MONTHEY

Le verglas provoque des carambolages

Mardi matin, vers 6 h. 30, la route cantonale était verglacée entre Saint-Maurice et Monthey.

C'est probablement pour cette raison que le véhicule conduit par M. Roger Deladoey, âgé de 35 ans, domicilié à Eplinassey au-dessus de Saint-Maurice, dérapa peu après le passage à niveau de Massongex.

Au même instant survint en sens inverse une voiture conduite par M. Alexs

Udressy, âgé de 20 ans, domicilié à Monthey. Ce dernier manœuvra pour éviter la voiture de M. Deladoey. Ce faisant, il happa au passage un cycliste, M. Marcel Monnet, âgé de 58 ans, domicilié à Monthey, puis heurta la voiture conduite par M. Michel Udriot.

Par chance, seul M. Monnet a été blessé et transporté à l'hôpital de Monthey, souffrant de fractures des côtes et de contusions multiples.

Vous ne le savez peut-être pas...

Le temps pour vous de lire ces quelques lignes et il sera mort une dizaine de gosses de moins de 4 ans en Amérique latine.

Morts de faim, morts d'avoir été insuffisamment nourris pendant leur si court passage sur cette terre, parmi nous qui

explorons le cosmos... greffons des cœurs et nous émoignons sur les romans d'amour ou réputés tels que vivent les « grands » et « grandes » de ce pauvre monde, le nôtre.

J'ai lu il y a quelques jours un rapport accablant du docteur mexicain Ramos, qu'il avait présenté au congrès international des pédiatres.

Selon ce médecin, le nombre de enfants qui souffrent de mal-nutrition au 2e et même 3e degré est égal pour ne pas dire supérieur, en Amérique latine, à la population suisse.

Le nombre des enfants atteints du même mal mais au premier degré est de 5 fois supérieur à ce nombre. C'est-à-dire qu'il y en a 30 millions environ pour toute l'Amérique latine, qu'on appelle également Amérique du Sud.

Ainsi donc, selon ce médecin, près de 30 millions de gosses sont en train de mourir de faim.

30 millions d'innocents. Incontestablement ces millions de victimes sont innocentes.

Incontestablement il y a un coupable. Ce coupable c'est vous, c'est moi, c'est nous. Nous sommes coupables parce que le sol, le sous-sol de ce continent regorge de blé, de pétrole, de bananes, de café, d'étain, de cuivre, de sucre, de nitrate, de troupeaux de bétail, et que nous n'avons pas su exploiter ces richesses.

Non seulement nous n'avons pas su, mais j'ai l'impression que nous n'avons pas voulu, car nous tenions là un excellent filon que nous devions exploiter pour notre seul profit.

J'ai également eu l'occasion de parcourir ces jours un prospectus d'une agence de voyages m'invitant à m'en aller passer les fêtes de fin d'année sur le continent américain.

L'Amérique des gratte-ciel, des musées d'art moderne, des universités célèbres, l'Amérique des chutes du Niagara, l'Amérique de la statue de la liberté, des pampas, des civilisations aztèques ou mayas, du carnaval de Rio, etc.

Certes l'Amérique c'est ça. Mais l'Amérique c'est également le continent où un gosse meurt de faim toutes les 56 secondes.

P. ANCHISI.

Rejet du protêt du HC Viège

(LW) — La rencontre de championnat suisse opposant le CP Zurich au HC Davos le 26 décembre prochain seulement, le HC Viège avait demandé il y a quelques jours à peine à la Ligue suisse de hockey sur glace de reporter cette partie à une autre date, afin que toutes les équipes puissent terminer le même jour. Or, le comité central de la LSHG, par son responsable, M. A. Sandoz, de Neuchâtel, a malheureusement maintenu le calendrier tel qu'il avait été établi en date du 16 octobre sans que personne n'ait formulé la moindre objection. Ainsi, dans cette course aux points de bonification, il reste à souhaiter aux Valaisans de parvenir malgré tout à tirer leur épingle du jeu, ne serait-ce que pour donner tort aux responsables supérieurs...

Les malheurs du HC Sion

(LW) L'avenir du HC Sion n'est pas particulièrement rose, car après les renvois des matches Sion - Berne et Thoun - Sion, le service vétérinaire cantonal vient encore aujourd'hui de repousser les matches prévus jeudi, soit Sion - Fribourg et samedi Bienne - Sion. Toutefois, il n'est pas totalement exclu à ce que la sortie à Bienne puisse avoir lieu. Ainsi, la Ligue suisse pourrait faire malgré tout débiter les tours finals à la date primitivement prévue du 4 janvier 1969.

Sierre à La Chaux-de-Fonds

(LW) — Le monde ne va pas arrêter de tourner parce que la confrontation entre Sierre et Genève-Servette de samedi dernier s'est soldée par l'échec des Valaisans. Ceux-ci vont donc se retrouver ce soir sur la patinoire des Mèlèzes face aux protégés de Gaston Pelletier. L'on sera d'ailleurs entre vieilles connaissances, cette partie étant la cinquième qui met aux prises Juraissiens et Valaisans.

Assuré de participer au tour final, Sierre s'en va à La Chaux-de-Fonds en pleine décontraction et sans complexe avec l'espoir de livrer surtout un match de bonne qualité. Il est de taille à y parvenir quand bien même l'absence de Gilbert Mathieu risque d'être certaine, l'arrière sierois souffrant toujours du coup reçu contre Langnau.

La surprise à Viège ?

(LW) — Pour le team du haut, cette semaine sera celle des ultimes cartouches. Non point pour échapper au tour de relégation, mais surtout pour essayer d'obtenir ce point de bonification qui reste encore en suspens.

Aussi, il est à penser que les locaux vont livrer un combat avec leur moral bien accroché et avec la rentrée certaine de Peter Anton Biner l'on ne sait jamais ce qui peut se produire.

DE VILLES EN VILLAGES

MARTIGNY

Les futures réalisations envisagées à Martigny

Les citoyens de la commune de Martigny sont rendus attentifs au fait que l'assemblée primaire se déroulera vendredi 20 décembre, à 20 h. 30, en la grande salle de l'Hôtel de Ville.

A cette occasion, il sera donné lecture du budget 1969, ainsi que des démarches effectuées en vue de la ratification, par l'assemblée, de la vente de deux parcelles de terrain à la distillerie Morand et Cie et à M. Albierino Sola.

Les citoyens présents devront également ratifier un échange de terrain réalisé avec M. Beda Schildknecht.

En fin d'assemblée, M. Edouard Morand, président du Conseil municipal, présentera un rapport sur les réalisations martignaises envisagées dans l'avenir.

ISÉRABLES

L'Union : administration et récréation

Ce soir mercredi, la Société coopérative de consommation « L'Union » tiendra son assemblée générale annuelle à la salle Helvetia, dès 20 heures.

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- Procès-verbal de la dernière assemblée
- Rapport de gestion
- Lecture des comptes
- Rapport des vérificateurs
- Approbation des comptes
- Divers

Cette soirée est doublement importante. En effet, après la partie administrative, ce sera la partie récréative traditionnelle qui permettra à tout un chacun de se distraire.

Alerte aux 06

Si le 08 est devenu le cauchemar des automobilistes aimant boire un verre de temps à autre, le 06 pour sa part est devenu le point commun de bon nombre d'habitants de la vallée de la Faraz.

Aussi, tous ceux qui sont nés en 1906, qu'ils soient de Riddes ou d'Isérables, sont invités à la réunion qui se déroulera le dimanche 22 décembre à 11 heures, au « Mont-Gelé » à Isérables.

Les décès dans le canton

VÉTROZ : 10 h. 30, Mme Marie Moren-Udry.

PLAN-CONTHEY : 11 heures, Mme Marie Vergerès-Hausmann.

BRAMOIS : 10 h. 30, Mme Fanny Favre-Barberini

MIEGE : 10 heures, M. Albert Tschopp.

Aboutissement d'une initiative

Réuni à Sion sous la présidence de M. Alfred Rey, le comité syndical valaisan a enregistré avec satisfaction l'aboutissement de l'initiative populaire demandant la révision partielle de la loi sur les allocations familiales. Le nombre légal de 4000 signatures est déjà largement dépassé et l'initiative peut être déposée incessamment.

Les révisions demandées portent sur une modification de la limite d'âge pour le versement des allocations aux apprentis, aux étudiants, aux malades et aux infirmes. Elles portent également sur les minima et sur l'octroi au Grand Conseil du droit d'indexation automatique.

Suisse alémanique

Ouverture du nouvel hôtel du Righi

RIGHI-KALTBAD. — On se souvient que le Grand Hôtel du Righi-Kaltbad avait été totalement détruit il y a sept ans par un énorme incendie, mais lors du dernier week-end, on a pu inaugurer un nouvel hôtel bâti sur ses cendres, l'Hostellerie Righi-Kaltbad.

Construit d'après les conceptions les plus actuelles de l'accueil touristique, et par là le plus moderne de Suisse, cet établissement compte 110 lits, ainsi qu'une gamme très étendue de facilités et de distractions pour ses hôtes. On y trouve ainsi un centre commercial, un « paradis des enfants » et une piscine.

Le sanatorium militaire de Davos transformé en home de vacances

DAVOS. — L'ancien sanatorium militaire de Davos, fermé en 1966, a été racheté par la « Coopérative des homes de vacances du personnel fédéral », qui a transformé le bâtiment en un centre sportif. Les membres des administrations fédérales, y compris les douanes et les PTT, auront ainsi l'occasion de passer des vacances à des prix modérés. L'hôtel comprend 44 chambres, avec 80 lits. Un agrandissement en cours permettra de disposer de 65 chambres et de 110 lits.

Le nouvel hôtel de Davos a été inauguré lundi. Il portera le nom de « Pischa ». La coopérative dirige en outre un hôtel à Engelberg et un village de vacances en Italie, à Golfo del Sole.

SAINT-MAURICE

Le château, centre d'accueil, à la porte du Valais ?

On s'est souvent posé la question de l'affectation du château de Saint-Maurice, occupé jusqu'à ces temps derniers par la police cantonale et faisant l'objet de minutieux travaux de restauration. Hier, une délégation du Conseil d'Etat s'est rendue sur place pour visiter les lieux, en vue d'une future décision à ce sujet. Il ne fait aucun doute que par sa position, à l'entrée du Valais — sans que cette affirmation ne puisse vexer les habitants du Haut-Lac — ce château historique peut être appelé à jouer un peu le rôle de celui de Chillon pour l'Etat de Vaud. Nous pensons que le Conseil d'Etat prendra une décision dans ce sens, combinant ce rôle de lieu d'accueil à d'autres suggestions qui sont à l'étude pour la meilleure utilisation de ce monument.

+ Pierre Piota

C'est avec tristesse que la population de Martigny a appris le décès de M. Pierre Piota.

Certes, le défunt qui était tombé malade lors de la mobilisation de 1939, était resté de santé très délicate, mais personne ne pensait qu'il s'en irait aussi rapidement.

M. Pierre Piota était très connu à Martigny.

Il était un des membres de la famille Piota distillateurs qui a eu la douleur de perdre, en trois ans, trois frères.

Nous compatissons sincèrement à la douleur des proches du défunt et les assurons de notre très vive sympathie.

- Mademoiselle Marguerite Piota, à Martigny ;
- Monsieur et Madame Henri Piota, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny et Romont ;
- Madame Louis Piota, ses enfants et petits-enfants, à Martigny et Vernayaz ;
- Madame Victor Piota, ses enfants et petits-enfants, à Martigny et Vevey ;
- Monsieur et Madame Loponte Piota, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Lugano ;
- Madame et Monsieur André Métral-Piota, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny et Genève ;
- Madame Willy Stalder-Piota, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;
- Madame et Monsieur André Meillard et leur enfant, à Martigny ;
- ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre PIOTA

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, pieusement décédé à l'âge de 61 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le vendredi 20 décembre 1968, à 10 heures, à l'église paroissiale.

Les honneurs seront rendus à la place du Midi.

Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes, mais penser à l'église Saint-Michel, Martigny-Bourg

Eau-de-Vie de
FRAMBOISE du Valais
Une grande Spécialité
distillée par
Morand
MARTIGNY

coiffure *specialise pour Dames*

Service rapide
P 5002 S Sans rendez-vous

Sion r. des Romperts 8 1er ét.
Martigny av. de la Gare 38 1er ét.

Le Confédéré

dernière *industrielle*

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS SION MEUBLES OCCASIONS ET NEUFS

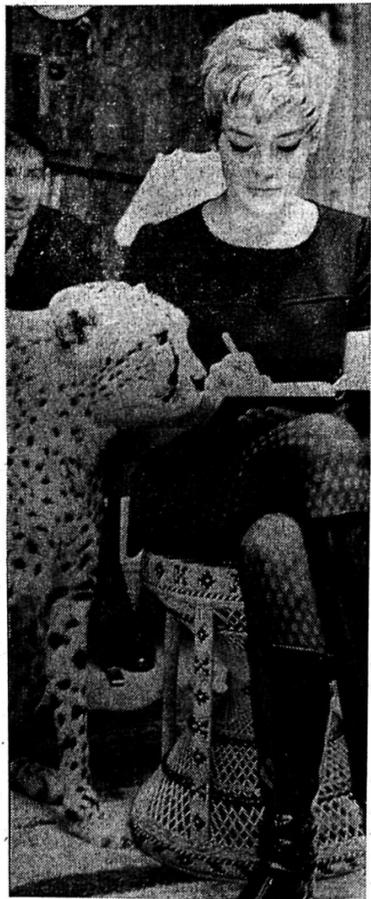
Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière le Sionne Entrée par la place de la Folre et également entrée par la rue du Scex après la station de benzine à gauche
Tél (027) 2 14 16

Achats Ventes Echanges

A quand la fin de la série noire du rail?

Près de Chiasso: collision de deux trains de marchandises
Un train de voyageurs contre une voiture de montage de lignes dans les Grisons: QUATRE MORTS

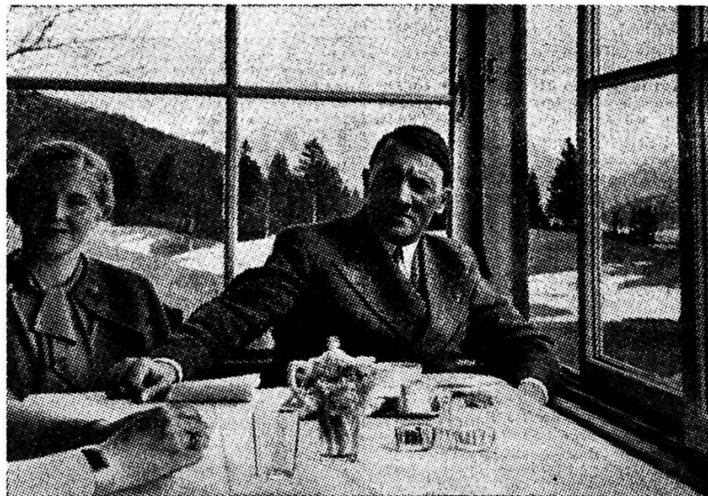
La Belle et la Bête...
DES GUÉPARDS
comme cadeaux de Noël



Hier matin, deux nouveaux accidents de trains ont été enregistrés: l'un près de Chiasso, qui se solde par trois morts et de gros dégâts, et l'autre dans les Grisons où l'on déplore un tué et d'importants dommages matériels.

Avec l'accident de Zurich (notre photo) et ceux de Chiasso et des Grisons, cela fait trois drames du rail, 5 morts et des milliers de francs de dégâts en l'espace de 24 heures!

Raymond Cordier, propriétaire d'une boutique à Paris, a décidé de vendre des guépards comme cadeaux de Noël. Ils sont paraît-il, inoffensifs et affectueux. Coût d'un bébé guépard: environ 5000 francs suisses et pour une bête adulte et apprivoisée: dix fois plus.



Au nid d'aigle de Berchtesgaden

Hitler n'aura pas son musée
L'armée américaine a dû renoncer à ce projet après de vives protestations

L'armée américaine avait l'intention d'installer un « Musée Hitler » dans le nid d'aigle de l'ancien dictateur nazi, à Berchtesgaden, qui sert maintenant de centre de repos pour les G'S en Europe.

Ce projet a dû être abandonné « in extremis » à la suite de vives protestations. Notre photo: Hitler en galante compagnie dans son chalet de Berchtesgaden, en 1938.

Ultimes préparatifs à Cap Kennedy de l'audacieuse croisière lunaire

Le Dr Charles Berry, responsable médical des astronautes américains, a déclaré lundi que Frank Borman, James Lovell et William Anders sont en parfait état physique et moral et qu'il ne voit rien qui puisse, dans l'état actuel des choses, retarder le lancement d'Apollo-8, pour ce qui le concerne.

Voici l'équipage d'Apollo-8 répondant à des questions lors d'une conférence de presse: de gauche à droite: Lovell, Borman et Anders.

La fusée géante « Saturne V » prête au lancement, est soigneusement contrôlée durant le compte à rebours qui s'achèvera samedi.



POUR QUI SONNE LE (VER) GLAS ?

Sur les routes de l'hiver il faut réapprendre à conduire



Dans la « page de l'automobile » nous évoquons les dangers qui guettent les conducteurs sur les routes de l'hiver.

GRÂCE À GEORGES BRASSENS

La Télévision française commencera bien 1969

Au soir du 1er janvier, à 22 h. 55, la Télévision française propose une émission consacrée à Georges Brassens



La Confédération achète cet immeuble à Lausanne



Dans un message adressé à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral demande l'ouverture d'un crédit d'ouvrage de 4 980 000 francs destiné à l'achat des Galeries du Commerce, à Lausanne, par l'entreprise des PTT. Cet immeuble, situé au centre de la ville, constituera une réserve en vue de la construction d'un bâtiment des télécommunications.